LES DEUX MAGASINS POIVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI PRÉSENTENT L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
BERCEAUTHON A ROBERVAL

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Faites vos Achats CHEZ Lévesque
EN BAS DE LA CÔTE CHICOUTIMI
Température Ensoleillé. Neige occasionnelle ce soir.

VOLUME 69 — NUMÉRO 145 CHICOUTIMI, VENDREDI, 4 MARS 1955 PRIX: CINQ CENTS

EDITORIAL

Soyons généreux pour la Croix-Rouge

Les dirigeants régionaux de la Société canadienne de la Croix-Rouge lanceront bientôt leur campagne annuelle en faveur de cet organisme. Il faudra être généreux.

La Croix-Rouge, n'hésitons pas à le rappeler, est au service des Canadiens à toutes les heures de tous les jours de l'année. Elle ne demande jamais un cent à ceux qu'elle aide, mais seulement à ceux qui peuvent aider. Ses travailleurs sont bénévoles dans une proportion de 97 p.c. Mais comme tous ne peuvent faire partie de ses comités, elle demande aux autres de seconder ses efforts en souscrivant selon leurs moyens.

Personne ne sait quand il aura besoin de la Croix-Rouge. L'inondation, l'incendie, un cataclysme quelconque peuvent en un rien de temps semer la désolation dans un coin ou l'autre de notre province où règnent bonheur et prospérité. Aujourd'hui, également, un individu paraît en bonne santé, mais demain la maladie ou un accident peut facilement l'abattre, le clouer sur un lit d'hôpital et alors il faudra compter, pour sauver sa vie, sur le sang prélevé et distribué gratuitement par la Croix-Rouge dans une centaine d'hôpitaux du Québec. Grâce à cette société, d'autre part, tous les sinistrés sont assurés d'obtenir en peu de temps des vivres, des vêtements, du combustible, un abri temporaire.

Partout dans notre province, il y a aussi maintenant des malades qui, en demeurant au milieu de leur famille, reçoivent des soins adéquats parce que la Croix-Rouge fournit gratuitement des lits d'hôpital, des chaises roulantes et des béquilles, et enseigne à celles qui le désirent la façon de soigner à la maison. Saura-t-on jamais par ailleurs le nombre de personnes ayant échappé à la noyade parce qu'un sauveteur de la Croix-Rouge a pu les secourir ou qu'elles ont appris grâce à cette société comment se tirer d'embarras?

La Croix-Rouge maintient aussi dans les régions éloignées des avant-postes infirmiers ou des cliniques ambulantes médicales et dentaires qui sont d'un précieux secours. Que dire de ses services aux anciens combattants hospitalisés ou dans la misère? Les hôpitaux militaires peuvent toujours compter sur elle pour la distribution de petites douceurs aux malades, pour leurs distractions ou leur réadaptation.

Car la Croix-Rouge est née du désir de secourir les malheureux. Elle prit naissance en 1863 à la suite d'une idée lancée par un Suisse, Henri Dunant, lors de la bataille de Solférino, en Italie. Ce dernier établit à ce moment le premier hôpital destiné à soigner les blessés. Depuis, cependant, l'oeuvre a beaucoup évolué. Elle est devenue une société internationale qui, en temps de guerre, exerce son action bienfaisante sur les champs de bataille, dans les hôpitaux, les villes et les villages devastés, les camps de prisonniers et, en temps de paix, prend soin des sinistrés, des sans-abri, des affamés. La Croix-Rouge ne connaît pas de frontière. On la voit à l'oeuvre tout aussi bien au Japon que dans le Québec. Elle possède partout des comités qui, à l'échelle locale, paroissiale, provinciale, nationale ou internationale se dévouent au bien commun. Mais une telle oeuvre dépend de la charité, de la générosité du peuple. Elle peut rendre des services humanitaires incalculables, mais à la condition qu'on lui en fournisse les moyens. Aussi faut-il répondre généreusement à son appel lorsque ses solliciteurs s'adressent à nous. Nous n'avons pas le droit de refuser notre aide, et si petite soit-elle notre obole contribuera à la réalisation de l'objectif indispensable au maintien d'oeuvres, aussi essentielles en temps de paix qu'en temps de guerre.

Le comté de Saguenay est en faveur de la construction du chemin Ste-Anne-Tadoussac

Chicoutimi étudie la T.V. sur le plan régional

L'opinion publique de toute la Côte Nord en faveur d'un débouché dans la région de Chicoutimi et du Lac-St-Jean. — On y voit l'essor économique et industriel du comté de Saguenay. — Les moyens de communication actuels entre les comtés de Charlevoix et de Saguenay devenus intolérables. — On parle de municipaliser la traverse de Tadoussac.

Lors de sa dernière réunion le 27 février, la Chambre de Commerce du comté de Saguenay a proclamé qu'il n'y a aucun doute que la réalisation du projet de la route Ste-Anne-Tadoussac aiguillonnerait l'essor économique et industriel de la Côte-Nord. De plus ce projet semble avoir rallié complètement l'opinion publique dans tout le comté.

Voici ce que dit un communiqué émanant de la Chambre de Commerce du Comté de Saguenay à ce sujet.

Le projet de la Route Chicoutimi-Côte-Nord via Sacré-Coeur, dit le communiqué semble avoir totalement gagné l'opinion publique. Il n'y a aucun doute que la réalisation de l'entreprise aiguillonnera l'essor économique et industriel du Comté de Saguenay. Cette oeuvre complétée constituera la meilleure réalisation qu'ait connue jusqu'ici le Comté; au moins nous aurons une sortie et une entrée permanentes pour ne pas dire normales. Nous ne souhaitons pas mieux de voir ce chemin devenir réalité le plus tôt possible.

Il ne peut être question de parler d'amélioration sans infailliblement se heurter aux crevasses que nous cause la trop célèbre Traverse Tadoussac-Ste-Catherine. Il faut admettre poursuit le communiqué, suivant l'opinion de l'un de nos Directeurs que nos représentants, tant au Fédéral qu'au Provincial font piètre figure pour solutionner ce problème d'antan, pourtant si important. En effet, de poursuivre ce dernier, la Compagnie de Navigation Charlevoix-Saguenay, subsidiaire de la Cie Clarke, règne en maître. C'est cette Compagnie qui dit à la population de la Côte-Nord: vous resterez chez vous de 5 hres de l'après-midi à 9 hres de l'avant-midi. On vous traversera quatre fois par jour. Nos Gouvernements versent des subsides onéreux sans se préoccuper et s'intéresser davantage au service donné. Poussant encore plus loin et précisant, c'est ridicule, dit-il, d'être sous la tutelle et le contrôle de la Compagnie Clarke Steamship sans que nos édiles soient capables d'intervenir intelligemment.

(Suite à la 6ème page)

La Chambre de Commerce ne veut pas de programmes "en boite". — $300,000 ne seraient pas suffisants pour assurer la qualité des programmes. — La question soumise aux Chambres de Commerce régionales. — S'il le faut, travailler avec la Cie Radio Saguenay Ltée pour obtenir des programmes de premier ordre.

La Chambre de Commerce de Chicoutimi réunie en assemblée, hier soir, à l'Hôtel Chicoutimi, sous la présidence de M. Lionel Couture, a manifesté son mécontentement parce que les gouverneurs de Radio-Canada n'ont accordé pour le moment qu'un permis de télévision et ce, à un poste privé qui n'a pas encore donné la garantie de diffuser des programmes de première qualité. La Chambre est d'avis que les $300,000 que les directeurs de ce poste ont l'intention de dépenser pour doter la région de la T.V. et de programmes embobinés ou "en boites" ne seront pas suffisants pour assurer la qualité et la continuité des programmes. Le canal 12 accordé, semble, par ailleurs, de l'avis des ingénieurs qui étaient présents à l'assemblée, le plus mauvais dont on pouvait disposer pour la région.

C'est pourquoi, dans l'intérêt de toute la région et pour assurer à toute la population les meilleurs programmes de télévision possible, les membres de la Chambre ont résolu d'écrire immédiatement au ministère des Transports, à Ottawa, pour lui demander de ne pas accorder le permis recommandé par les gouverneurs de Radio-Canada, avant que les Chambres de Commerce régionales du district de Chicoutimi et du Lac-St-Jean n'aient été saisies de ce problème et l'ait étudié sous l'angle régional.

Les membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi disent ne pas se soucier de la location du futur poste de télévision, mais déclarent ne travailler qu'en vue de donner à la région les meilleurs programmes possibles dans le plus bref délai possible. Si la meilleure alternative était d'aider par des démarches le poste qui vient d'obtenir la préférence des gouverneurs de Radio-Canada, les membres de la Chambre de Chicoutimi se disent par ailleurs très disposés à tout faire ce qu'est en leur pouvoir pour lui faciliter la tâche.

Comme on le sait, les gouverneurs de Radio-Canada ont recommandé d'accorder le permis de télévision à la Cie Radio Saguenay Ltée qui opère présentement à Jonquière le poste CKRS. Suivant les informations divulguées, hier soir, à l'assemblée de la Chambre de Commerce, le meilleur endroit pour la construction de l'antenne de télévision qui desservirait toute la région serait à St-Bruno.

Les autorités municipales étudient un système collectif de réception de T.V.

Les autorités municipales ont rencontré hier soir M. Déry de Québec pour discuter avec lui d'une demande d'installation d'un système collectif de réception de télévision dans les limites de la cité de Chicoutimi.

Ce système consiste principalement dans l'érection d'une tour dont la hauteur permet de capter très bien les différents signaux des postes de télévision déjà en opération. Cette tour éliminé l'interférence que peuvent causer des obstacles naturels qui empêchent la propagation des ondes. Puis un réseau de fil est branché sur cette tour et peut, à la manière d'un réseau téléphonique, desservir tous ceux qui désirent avoir la télévision. Il est à noter que ce système collectif n'empêche pas, de dire M. Déry, l'installation de nouveaux postes dans la régioin Au contraire cela fera un signal de plus sur notre tour.

Voici les avantages qui furent énumérés par M. Déry.

Au point de vue urbanisme, l'aménagement d'un tel réseau enlève automatiquement la forêt d'antennes de TV qui donne à certaines villes un aspect plutôt disgracieux.

La disparition de ces tours plus hautes les unes que les autres réduit les dangers d'accidents causés par leur chute.

La réception générale est de meilleure qualité parce que la tour étant à distance de la ville, les causes d'interférence comme les moteurs en marche, les véhicules, sont éliminés dans une forte proportion. De plus cette réception est variée du seul fait que l'on peut capter plusieurs canaux. Dès l'installation de la tour, Rimouski et Jonquière, une fois établis seront sûrement captés et il est probable que Montréal et le poste du mont Washington pourront être atteints. Enfin il y a économie

(Suite à la 6ème page)

Le feu expulse 4 familles

(Dernière heure)

Normandin (DNC) — Une vingtaine de personnes dont quelques-uns en vêtements de nuit ont dû évacuer en vitesse une maison de quatre logements, ce matin, à huit heures, lorsqu'un incendie d'origine encore inconnue s'est déclaré à Normandin. Au dernières nouvelles le feu était sous contrôle et ne menaçait pas les maisons avoisinantes.

Cependant, cette propriété de M. Emile Bernard, agent d'assurance, est une perte complète. Les locataires expulsés et recueillis par les voisins sont François Pellicelli, journalier, et sa famille; David Bonneau, journalier, Yves Morin, dentiste et le propriétaire.

Résolution de la ville concernant le chômage saisonnier

En réponse à une requête du conseil régional des syndicats nationaux lui demandant d'intervenir dans la mesure de ses forces à la solution du cuisant problème du chômage, la ville de Chicoutimi a passé une autre résolution pour demander au gouvernement fédéral d'accorder le plus tôt possible de l'ouvrage aux sans-travail. La lettre adressée par le syndicat contenait des chiffres imposants montrant le ravage que le chômage saisonnier cause dans notre région. En particulier, il s'est perdu faute de travail, pour $40,000,000 de salaires seulement dans notre contrée. Ce seul chiffre a réduit de façon considérable notre expansion économique.

La ligue des Proprios d'Arvida

Arvida (DNC) — L'assemblée mensuelle de la Ligue des Proprios d'Arvida aura lieu lundi soir à 8 h. 15 au Centre de récréation.

A cette occasion les membres de la Ligue pourront entendre la lecture du rapport du comité qui a été formé pour étudier la possibilité d'une fusion des départements de la police et des pompiers.

Pamphlet publicitaire sur Chicoutimi

La Chambre de Commerce de Chicoutimi est occupée à la rédaction d'un pamphlet publicitaire à l'adresse des touristes qui visiteront Chicoutimi. Ce pamphlet, comme l'a expliqué le président, M. Lionel Couture, contiendra des renseignements généraux utiles aux touristes en visite ici. On y verra un plan de la Cité, un historique, la nomenclature de nos moyens de transport, de nos hôtels, de nos publications, de nos paroisses et de toutes les institutions religieuses, etc. Cette brochure qui sera intitulée "Chicoutimi vous invite" sera imprimée en 3,000 copies pour la première édition. Elle ne contiendra pas d'annonces, mais une liste de tous ceux qui auront souscrit des fonds pour sa publication. Un emblème spécial de la Chambre de Commerce apparaîtra à l'endos. M. le chanoine Victor Tremblay, président de la Société historique et M. René Bergeron, propriétaire de l'Art Canadien, tous deux versés dans l'art héraldique, seront consultés avant de choisir cet emblème qui sera adopté par la Chambre.

Roberval est le théâtre d'un autre "berceauthon" qui groupe 11 concurrents

Roberval (PC) — Onze concurrents poursuivaient hier un nouveau marathon d'endurance à la berceuse dans cette ville du Lac-St-Jean. Des centaines de spectateurs ont défilé devant la vitrine où les concurrents se sont installés.

Un poste de T.S.F. transmet sans arrêts des messages d'encouragement aux concurrents qui se sont mis en branle mercredi.

Douze hommes s'étaient d'abord inscrits à ce marathon, mais l'un d'eux, Magella Boivin, a été déclassé pour avoir cessé de se bercer pendant une fraction de seconde.

Les juges ont affirmé que Boivin avait manqué aux règlements du marathon pendant une fraction de seconde et ils l'ont déclaré hors concours après 23 heures, 28 minutes et quatre secondes d'endurance.

Les marathons de chaise berceuse sont devenus extrêmement populaires dans cette région du nord-ouest québecois que les citoyens locaux appellent eux-mêmes le "Royaume du Saguenay". La ville rivale de Roberval, Jonquière, a tenu un marathon de ce genre, la semaine dernière. M. Daniel Lessard a remporté les honneurs à cet endroit en établissant le record mondial de l'endurance à la berceuse. Il s'est bercé sans arrêt pendant 67 heures, 43 minutes et trois secondes. Huit concurrents s'étaient inscrits à ce marathon.

(Suite à la 6ème page)

Nouveau bureau de direction à la garde de Normandin

A une récente assemblée générale de la Garde Paroissiale, il fut porté à la connaissance des Gardes les décorations du nouvel Etat-Major qui se composera comme suit: Capitaine-président, Donatien Deschesne, Capitaine-commandant, Paul-Emile Tremblay, Adjudant Jean Larouche, Sergent-Major Henri-Paul Hudon, Lieutenant Porte-Drapeau Robert Bouchard, Sergents Escorte Maurice Bouchard et Rosaire Dion. Sergent Quartier-Maître Benoit Larouche. Sergent de section Germain Boulianne, Sergent de musique Fernand Hamel, Caporaux: Albert Simard, Arthur Desmeules.

Les titres entrent en fonction immédiatement, mais les décoration sur les costumes n'étant pas encore disponibles pour le moment seront remise dans un délai assez rapproché.

Feux de cheminée à Chicoutimi

La brigade des incendies de Chicoutimi a effectué deux sorties au cours de la journée d'hier. Les pompiers ont été mandés d'abord au domicile de M. Joseph Guimond, de la rue Ste-Marthe à Chicoutimi. Puis, ils se sont rendus chez M. Henri Dessylva sur la rue Verreault, à Chicoutimi. Aux deux endroits, il s'agissait de feu de cheminée. Des extincteurs chimiques furent employés pour écarter tout danger d'incendie. Les dommages sont minimes.

Nouvelle réglementation pour les camionneurs qui travaillent pour la cité

Une forte délégation de camionneurs de Chicoutimi conduite par M. C.-E. Aubry s'est présentée devant le conseil de ville de Chicoutimi hier soir afin d'obtenir une règlementation aussi claire que possible concernant le nombre et leurs heures de travail à l'emploi de la cité. Cette question fut ardue parce que les camionneurs de la classe F ne sont pas groupés en association. Il va sans dire que des divergences de vues naquirent aussitôt parmi les requérants. Ce fut là grand obstacle à une solution rapide de la requête soumise. Après de multiples échanges de points de vue tant de la part des camionneurs eux-mêmes que des échevins on en vint aux clauses suivantes;

1e) Aucun camionneur, nouveau venu dans la Cité, ne pourra obtenir de l'emploi à la Cité à moins d'avoir tenu feu et lieu dans Chicoutimi durant une période consécutive minimum de 12 mois; il appartiendra à ce camionneur de prouver hors de tout doute que cette condition est bien remplie.

2e) Aucun camionneur, propriétaire à l'extérieur et à Chicoutimi en même temps ne pourra obtenir de l'emploi à la cité, à moins que ce soit son métier propre et que ce soit lui qui conduise son camion.

3e) Aucun camionneur, tenant feu et lieu dans la cité, nouveau propriétaire de camion ne pourra obtenir un emploi de la cité avant une période de 12 mois à compter de la date d'achat de son camion et que ce soit lui qui conduise son camion.

4e) Les propriétaires de camion qui travaillent pour tout autre employeur que la cité et reviennent à l'emploi de celle-ci n'auront aucun temps à reprendre pour compenser les heures faites par ceux qui ont travaillé pendant leur absence.

5e) Tous les camionneurs éligibles auront préférence égale et commenceront sur un pied d'égalité lorsque débutera l'entretien d'hiver des rues.

6e) Toute décision du Conseil relativement à ses recommandations deviendra en force immédiatement, mais sans rétroactivité.

Ces suggestions quelque peu modifiées avaient été préparées par le gérant de la cité. Elles sont entrées immédiatement en force.

Une épidémie d'hydrophobie menace de décimer les chiens d'attelage dans le Nord

Sept-Iles (PC) — Des techniciens du gouvernement provincial sont partis en avion pour la région éloignée de la Côte nord du golfe St-Laurent en vue de combattre une épidémie qui menace de décimer la race des chiens d'attelage. L'hydrophobie a également fait des victimes dans les troupeaux de renards du nord-est québecois.

Deux vétérinaires armées d'une quantité de sérum évaluée à $10,000 ont quitté Sept-Iles en fin de semaine afin de vérifier les hameaux isolés de la côte du golfe.

La maladie connue sous le nom de rage ou d'hydrophobie aurait déjà atteint le quart des 2,000 chiens d'attelage que l'on compte dans la région. Plusieurs de ces chiens sont morts au Labrador. Le gouvernement de Terre-Neuve craint sérieusement que la race de ces chiens puissants ne soit exterminée si l'épidémie n'est pas enrayée sans délai.

Le gouvernement de Québec a décidé d'intervenir à la suite des nombreuses plaintes reçues des citoyens de la côte nord qui dépendent en majeure partie de la chasse pour survivre. Ces trappeurs voyagent d'ordinaire en traineau à chiens, le seul moyen de transport possible dans le nord-est québecois durant la saison froide.

On rapporte que l'épidémie ne s'est pas simplement attaquée aux chiens. Des trappeurs ont en effet rapporté qu'ils ont trouvés des cadavres de lynx apparemment mort de la rage.

Les villageois effrayés quittent parfois les hameaux par crainte d'être attaqués par des chiens enragés ou par des renards atteints qui s'aventurent jusque dans les villages.

La maladie se transmet par une morsure faite par un animal atteint de la rage. Un être humain attaqué par un chien enragé peut succomber à l'hydrophobie s'il n'est pas traité à point.

On ne connait pas l'origine exacte de l'épidémie. On croit toutefois que les premiers cas de rage ani-

(Suite à la 6ème page)

Délégués de Chicoutimi à Montréal

La Chambre de Commerce de Chicoutimi a voulu faire sa part dans l'organisation des manifestations qui marqueront la "Semaine du Québec" qui débute aujourd'hui à Montréal par une exposition industrielle sans précédent et dont le thème est d'affirmer la puissance industrielle du Québec. En conséquence, après avoir étudié les possibilités pour notre région de faire valoir ses valeurs, les directeurs ont recommandé au journal local, "Le Progrès du Saguenay", la publication d'une édition spéciale-souvenir qui pourra être distribuée à une centaine de journalistes extérieurs qui visite-

(Suite à la 6ème page)

Une visite officielle à l'Hôpital de Jonquière

Jonquière (DNC) — Un imposant groupe de personnalités religieuses et civiles de la région se réunissait hier après-midi, à Jonquière, pour faire une visite officielle à l'Hôpital Notre-Dame de l'Assomption.

Bien qu'il n'en ait pas été ait mention, on prévoit que l'ouverture de ce nouvel hôpital pourrait avoir lieu dans un mois environ, ou peut-être plus. C'est le département de la maternité, semble-t-il, qui sera mis à la disposition du public, en premier lieu. Quant aux autres départements et services, il reste beaucoup à faire pour en compléter la finition et l'installation. Il en est de même pour l'ameublement.

Invité à prendre la parole, le comptable de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, M. Gaston Tremblay, donna des chiffres intéressants concernant le coût de construction du nouvel hôpital de Jonquière. Une fois les travaux complètement terminés, selon les plans et devis prévus, l'Hôpital Notre-Dame de l'Assomption aura coûté tout près de quatre millions de dollars. Il s'agissait, au début, d'une construction qui devait être de l'ordre de deux millions, mais des modifications ayant été apportées, il fut décidé par la suite que l'installation immédiate de 200 lits, au lieu de 150, serait plus conforme aux besoins de la population.

(Suite à la page 6)

Les boulangers s'expliquent devant le conseil

Les échevins se sont montrés satisfaits des explications fournies par des boulangers venus les rencontrer hier au sujet des déclarations faites par M. David Tremblay devant le conseil à une séance antécédente. Selon ces déclarations, le pain fabriqué à Chicoutimi n'aurait pas eu la pesanteur règlementaire.

M. Lorenzo Genest se fit le porte-parole de ses confrères pour expliquer ce que l'on pourrait appeler des apparences plutôt que des réalités. Dans le poids du pain plusieurs facteurs jouent, entre autres la cuisson, la période de temps qui s'écoulent entre la cuisson et la livraison et enfin l'arrivée sur le marché de la machinerie américaine qui ne permet pas de faire de gros pain. Aussi il y a les frais d'emballage et le plafonnement des prix qui a mis le boulanger dans une situation encore plus précaire, et plusieurs autres questions techniques, qui une fois expliquées et énumérées devant le conseil rallièrent les échevins qui reconnurent le bien-fondé de la conduite des boulangers à l'heure actuel. Il fut constater cependant de part et d'autres qu'une réglementation provinciale et uniforme serait une chose nécessaire et qu'il faut éventuellement travailler dans ce sens là. Enfin M. Genest se dit prêt à revenir devant le conseil pour donner des explications subséquentes.

Un secrétaire permanent pour la Chambre de C.

Lors de la réunion de la Chambre de Commerce, tenue hier soir à l'Hôtel Chicoutimi, le président, M. Lionel Couture, a invité les membres à visiter le nouveau local permanent à l'hôtel de ville. Ce local s'enrichit tous les jours. Dernièrement, on a disposé sur les murs la galerie des anciens présidents et acquis de l'Ecole Technique pour le prix de $156.00 une table d'une valeur de $1,200. Le président a déclaré de plus qu'un groupe de directeurs étudiaient présentement les moyens à prendre pour retenir les services d'un secrétaire permanent qui assurerait un meilleur rendement à la Chambre en consacrant tout son temps à cette besogne. On espère pouvoir réaliser ce projet dans un avenir rapproché.

M. Léon Aubin élu échevin à Naudville

Les contribuables du quartier-nord de la municipalité de Naudville se sont rendus aux urnes, hier, pour se choisir un représentant auprès du conseil de cette paroisse. Deux candidats se faisaient la lutte à ce poste. Le dévoilement du scrutin a donné la palme à M. Léon Aubin avec une majorité de 13 voix sur son adversaire, M. Louis Harvey. M. Aubin a récolté 61 votes tandis que M. Harvey en a obtenu 48. Plus de 91 pour cent des contribuables de ce quartier se sont prévalus de leur droit de suffrage.

L'EXECUTIF DES LACORDAIRE ET JEANNE-D'ARC DE LA PAROISSE ST-PAUL



Dernièrement, les Lacordaire et Jeanne-d'Arc de la paroisse St-Paul, à Chicoutimi, se choisissaient des officiers qui auront à diriger les destinées de ces groupements. Cette photo illustre l'exécutif des Lacordaire et Jeanne-d'Arc de cette paroisse. Nous remarquons de gauche à droite, assis: M. Réjean Morneau, assistant-secrétaire, Mlle Paulette Boily, secrétaire, M. Bertrand Mercier, vice-président, M. Charles-Eugène Simard, président, M. l'abbé Paul-Eugène Lamarre, aumônier et curé de la paroisse, Mme Jean Gagné, présidente, Mme Georges Lapointe, vice-présidente et M. Louis-Joseph Lalancette, secrétaire. Debout dans le même ordre: Mme Charles-Eugène Simard, M. Gérard Fortin, Mme Eugène Mercier, Mme Charles-Eugène Simard, M. Fernand Boily, M. Léopold Riverin, M. Alonzo Lapointe, Mme Fernand Savard, M. Pierre-Antoine Savard, M. Joseph Gingras, Mme Bertrand Mercier et M. Wellie Godin, tous directeurs. M. Emile Lapointe, directeur également, n'apparait pas sur la photo.

Un champion du "berceauthon" fait ses voeux

Jonquière (DNC) — Un sportif désormais célèbre, Claude Saulnier, champion-jumeau du berceauthon de Jonquière, nous remettait hier une copie du télégramme qu'il s'est empressé de faire parvenir aux organisateurs et aux concurrents du berceauthon de Roberval, pour leur souhaiter bonne chance et un succès aussi éclatant que celui qui a été réalisé à Jonquière, la semaine dernière, alors que près de 40,000 personnes sont venues encourager les premiers promoteurs et figurants de ce nouveau sport, qui semble prendre une vogue "vertigineuse".

Voici la teneur de ce télégramme qui est tout à l'honneur de Claude Saulnier, lequel vient ainsi de poser un geste vraiment sportif.

M. Lionel Fortin,
Poste B.-A.
Station de Gaz,
Roberval, Qué.

Apprends avec joie qu'il y a berceauthon à Roberval, stop. Meilleurs souhaits aux concurrents. Espère battrez record mondial détenu par Lessard et moi-même. Signé: Claude Saulnier, Champion-jumeau du berceauthon de Jonquière.

M. J.-P. Lessard dans le deuil

M. Jean-Paul Lessard, gérant de la succursale de la Banque Royale du Canada, à Chicoutimi, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, Mme Ernest Lessard, de Thetford Mines, décédée, jeudi matin, le 3 mars, à l'âge de 70 ans.

Les funérailles auront lieu ludi matin à 9 heures en l'église de Thetford Mines. Notre journal se joint aux parents et amis pour offrir à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

Petit Carnet

Il y en a qui profitent des réunions pour "rajeunir" leurs couvre-chaussures!

Dans l'Armée, on les désigne sous le nom de "scroungers".

Il parait que le handicap des concurrents du "berceauthon" est l'endormitoire.

Dépenser tant d'énergie à se bercer. . . Qu'aurait dit LaBruyère?

Un pas de plus vers la construction de la route Ste-Anne-Tadoussac.

Qu'aurons-nous comme télévision?

M. Nehru est le partisan de la paix.

L'Exposition industrielle à Montréal est une louable initiative.

Merci cordial au Conseil de Chicoutimi.

On pourrait bourrer un journal de nouvelles prématurées.

Le Progrès du Saguenay sera distribué aux membres des Chambres de Commerce de passage à Montréal. Belle publicité sans doute pour le Saguenay. Voilà ce que c'est un quotidien A NOUS.

EDITORIAL

La coopération: voie régulière d'écoulement ou institution de "dumping"

Nous avons eu l'occasion depuis quelques semaines d'assister à plusieurs assemblées générales de coopératives agricoles paroissiales.

Lundi dernier, nous assistions à une assemblée du conseil d'orientation de la Chaine Coopérative du Saguenay. Ce conseil groupe environ une centaine de membres dont des représentants de chacune des coopératives paroissiales.

Dans toutes les coopératives paroissiales nous avons remarqué la même plainte de la part des officiers. Les cultivateurs considèrent plutôt la coopérative comme un agent de police qui assainit le marché. La coopérative se lance-t-elle dans une ligne nouvelle que les prix de ces produits se régularisent dans toute la paroisse.

Alors bon nombre de cultivateurs suivent les prix de la Coopérative pour obtenir des conditions aussi favorables ailleurs.

Concernant l'écoulement de leur production, eh bien! beaucoup de cultivateurs voient à satisfaire leur petit marché personnel d'abord pour diriger vers leur coopérative régionale ce qu'ils n'ont pu écouler eux-mêmes.

D'autres écoulent régulièrement leur production par l'entremise d'acheteurs qui circulent dans les rangs en temps normal et qu'on ne voit pas en temps de surproduction. Alors que le seul marché demeurant ouvert est l'organisme coopératif régional, ils y dirigent la production qu'ils ne sauraient vendre ailleurs. Ils font le contraire dans un temps de rareté.

Cette conception de la coopérative est ruineuse pour les cultivateurs et pour la coopération.

C'est ainsi que l'automne dernier quelques producteurs de volailles voulant absolument écouler eux-mêmes leur production sur le marché ont fait baisser les prix de la volaille de plusieurs cents comparativement au prix de Montréal. Ils ont fait ainsi perdre des sommes considérables à tous les producteurs de la région.

Imaginons par ailleurs la situation de l'abattoir coopératif qui reçoit peu d'animaux dans les périodes de rareté et qui en reçoit une avalanche durant les périodes d'abondance. On me dira c'est normal que cela se passe ainsi. C'est normal pour le cultivateur qui envoie régulièrement sa production. C'est moins normal pour celui qui n'expédie que deux fois par année à son abattoir,, c'est-à-dire, lorsque l'abondance est telle que les autres institutions n'achètent pas.

Il y a donc une décision a prendre pour le cultivateur ou considérer la coopération comme une voie régulière d'écoulement de ses produits, ou comme une instutition de dumping pour ses surplus. Dans le premier cas il assure sa prospérité et celle de ses institutions coopératives. Dans le deuxième cas, il se jette dans le marasme et détruit la coopération.

Jean-Marie Couët

Le nombre des élèves des écoles normales a diminué de cent dix-sept en 2 ans

Selon les chiffres fournis par les Principaux des Ecoles Normales de notre région, le nombre des élèves diminue dans ces institutions.

C'est ainsi que dans nos quatre Ecoles Normales, nous comptions en 1952-53, 425 normaliennes, en 1953-54, 319 et 1954-55, 308 seulement.

Dans l'espace de deux ans leur nombre a diminué de 117.

La baisse se fait sentir dans trois Ecoles Normales sur quatre.

Celle de Roberval comptait 129 élèves en 1952-53 et elle n'en compte plus que 80 en 1954-55.

Celle du Bon-Pasteur à Chicoutimi recevait 135 élèves en 1952-53 et elle n'en a reçu que 90 en 1954-55.

A l'école Normale du Bon Conseil à Chicoutimi, 127 inscription ont été faites en 1952-53 comparativement à 105 en 1954-55.

L'Ecole Normale de Dolbeau est la seule qui subit une courbe ascendente depuis trois ans. En effet, en 1952-53, elle acceptait 14 élèves et en 1954-55 elle en acceptait 33. Ajoutons que cette Ecole Normale a ouvert ses portes il y a trois ans seulement. Nous nous réjouissons de voir que le nombre de ses élèves augmente; car c'est dans ce district que la pénurie d'institutrices s'est le plus fait sentir depuis quelques années.

La diminution générale est causée par le nouveau programme des Ecoles Normales qui exige une année de plus.

Il reste tout de même que cette courbe décroissante est alarmante. scolaires voient à dispenser une année de plus aux élèves sous leur responsabilité en vue d'augmenter le nombre des élèves dans nos Ecoles Normales.

Honneur au professeur Charles-M. Boissonnault

Québec (PC) — M. Charles-Marie Boissonault, professeur d'histoire et de géographie à l'Université Laval de Québec, s'est mérité le prix Raymond Casgrain pour son ouvrage sur la Faculté de Médecine de l'Université. Il s'agit d'un prix de $100. M. Boissonnault, qui est président de la Société des Poètes, est aussi l'auteur de divers ouvrages sur l'histoire militaire et politique du Québec.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
(En Matière de Faillite)

Dans l'affaire de l'actif de: M. MAJOR THIVIERGE, faisant affaires sous les noms de: "MAGASIN DU PEUPLE ENR.", 182-A Ste-Famille, Kénogami, et "RAYON DES NOUVEAUTES ENR.", 778 St-Hubert, Jonquière.

Débiteur:

AVIS est par les présentes donné que "MAJOR THIVIERGE" a fait cession de ses biens le 24ème jour de février 1955, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Chicoutimi, le 11ème jour de mars 1955 à 10 heures de l'avant-midi au bureau du Séquestre-Officiel en le Palais de Justice.

Québec, ce 2ème jour de mars 1955.

JOSEPH MARMETTE & RENE LEFAIVRE, SYNDICS.

SOUVENIR DE LA TEMPETE HAZEL

Des inondations comparables à celles de l'automne dernier et causées par la tempête Hazel menacent plusieurs contrées du Sud de l'Ontario car la température douce fait gonfler les rivières et les torrents. Voici à Highland Creek, près de Toronto, un torrent a emporté deux points, forçant 16 familles à abandonner leur demeure.

TRACTEURS USAGÉS À PRIX IMBATTABLES

Si vous cherchez un bon tracteur à prix vraiment avantageux, nous avons ce qu'il vous faut — toutes sortes de tracteurs sur chenilles Allis-Chalmers remis à neuf ainsi que d'autres marques de tracteurs sur chenilles reconditionnés. Livraison immédiate. Tous ces tracteurs sont garantis. Téléphonez ou écrivez —

Mussens Canada Limited
1275 blvd Charest, Québec, P.Q.
Tél.: Murray 3-3643

LE PROGRÈS RURAL

Fédération de l'U.C.C. du Saguenay — Chaine Coopérative CCS du Saguenay

Reconnaissance syndicale pour les bûcherons de l'U.C.C. à l'emploi de la St-Raymond Paper

Fruit de deux ans de travail. — Perspectives d'une négociation de convention collective pour près de 500 bûcherons. — Magnifique collaboration des syndicats paroissiaux de St-André, St-François de Sales et Lac-Bouchette.

Après deux ans de travail, le Service Forestier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay recevait, il y a quelques jours, une reconnaissance syndicale de la Commission de Relations Ouvrieres de la province de Québec par laquelle l'U.C.C. est reconnu légalement l'agent négociateur pour les bûcherons à l'emploi de la St-Raymond Paper dont les opérations se tiennent dans la forêt avoisinant la paroisse de Desbiens.

La première demande de reconnaissance de la part de l'U.C.C. date de deux ans. Elle fut refusée dans le temps par la Commission de Relations Ouvrieres. L'obtention d'une reconnaissance syndicale pour bûcherons est une chose *très difficile à obtenir* parce que le travail syndical en forêt est excessivement compliqué et parce que nous n'avons pas de législation adaptée actuellement. C'est justement pourquoi l'U.C.C. encore cette année, dans son mémoire annuel au Conseil des Ministres, demandait une section forestière à la Commission des Relations Ouvrières.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay n'a pas perdu courage devant autant de difficultés.

Dès le printemps dernier, elle commençait un travail préliminaire en collaboration avec les syndicats de l'U.C.C. dans les paroisses de St-François de Sales, Saint-André et Lac-Bouchette. Ces trois syndicats ont organisé le recrutement des bûcherons dans leur paroisse.

Le Service Forestier de la Fédération a complété son recrutement en forêt même l'automne dernier. Et en décembre, il se présentait devant la Commission de Relations Ouvrieres.

Autant de travail et de préoccupations de toutes sortes nous ont conduit au succès malgré les difficultés.

L'U.C.C. demandera donc d'ici quelque temps aux officiers de la St-Raymond Paper l'ouverture des *négociations pour la signature* d'une convention soit en vigueur pour les opérations de flottage du bois qui auront lieu dans le cours du printemps.

Au cours des opérations de bûchage, c'est environ cinq cents bûcherons qui bénéficieront d'une convention collective de travail.

Cette reconnaissance syndicale s'ajoute à celles déjà obtenues par l'U.C.C. du Saguenay pour les bûcherons à l'emploi de Price Brothers, de la Cie Rosario Morin, de l'entreprise Joseph Houde à Petit-Saguenay, et de Saguenay Lumber à Laterrière.

Que peut attendre le cultivateur du chimiste?

Le chimiste a contribué avec le cultivateur à introduire les engrais, insecticides, fongicides, amendements de synthèse et désherbants qui favorisent la production et la protection des végétaux et animaux. La recherche en chimie a permis d'améliorer la qualité et le goût de certains produits végétaux, ce qui a entraîné une plus forte demande de la part des consommateurs.

Par l'utilisation intelligente des engrais chimiques, le cultivateur a amélioré le potentiel de production de sa terre et transformé des sols nus en terrains productifs, par exemple la région à tabac du sud de l'Ontario et l'ancien désert d'Australie.

La recherche de nouveaux produits insecticides se poursuit continuellement et on vient de découvrir un groupe de composés phosphorés qui peuvent être absorbés par les racines et les feuilles des plantes et rendre toute la plante toxique à certains insectes; grâce à cet insecticide on n'a plus besoin de recouvrir les plants entiers par des pulvérisations ou des poudrages.

On aimerait bien obtenir des fongicides chimiques que la plante pourrait absorber de la même façon et qui la protégeraient contre certaines maladies telles que la brûlure et la rouille. Les antibiotiques d'abord destinés à lutter contre les maladies des animaux à sang chaud, ont déjà servi à réprimer la brûlure bactérienne du pommier et du poirier aux Etats-Unis. Des pathologistes canadiens et d'autres vérifient la valeur de nombreuses substances chimiques contre les rouilles de la tige et de la feuille du blé. Certains produits, le sulfamate de calcium par exemple, se sont révélés prometteurs.

Les améliorateurs de plantes utilisent des produits découverts par les chimistes tels que la colchicine pour modifier sensiblement les caractères des plantes sur lesquelles ils travaillent à créer des variétés améliorées.

Le rôle du chimiste dans la production de fibres de synthèse telles que la rayonne et le nylon est maintenant appliqué à de nouveaux domaines. Les graisses et les protéines non comestibles sont transformées en aliments délicieux et nutritifs à l'intention des animaux et des humains. De nouveaux produits sont tirés des résidus et des déchets: des panneaux de construction et du papier à partir de la paille; le furfural qui sert au nylon, à partir de rafles de maïs et de balles d'avoine; la pénicilline à partir d'eau de trempage du maïs.

Tous ces apports du chimiste n'ont de valeur toutefois que lorsque le vulgarisateur, le cultivateur et l'industriel peuvent s'en servir d'une façon payante. Le désherbant 2,4-D a apporté une aide considérable à la culture à cause de l'usage industrieux que le cultivateur en a fait. N'eût été cette initiative, le 2,4-D aurait pu être relégué au musée de la chimie organique avec bien d'autres substances qui ne serviront peut-être jamais.

Production du lait dans chaque province canadienne

Laquelle des provinces canadiennes produit le plus de lait par tête? Les producteurs du Québec et de l'Ontario seront peut-être surpris d'apprendre que, d'après les données du Bureau fédéral de la statistique, la Saskatchewan et l'Ile du Prince-Edouard sont les seules à produire 1,400 livres de lait et plus par personne. L'Alberta, le Manitoba et le Québec produisent de 1,100 à 1,399 livres par tête; l'Ontario et le Nouveau-Brunswick de 800 à 1,099 livres; la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse, de 500 à 799 livres. Pour ce qui est du volume global de la production cependant, le Québec et l'Ontario ensemble fournissent les deux tiers ou 66 p. 100 du total, tandis que la Saskatchewan et l'Ile du Prince-Edouard ne produisent ensemble que moins de 10 p. 100 de ce total.

Magnifique assemblée du conseil d'orientation de la C.C.S. à Saint-Bruno

Le Conseil d'orientation de la Chaine Coopérative du Saguenay a tenu, lundi dernier à St-Bruno, l'une de ses plus intéressantes réunions depuis son existence.

Une centaine de cultivateurs et d'officiers de coopératives agricoles assistaient.

Parmi les coopératives représentées, l'on remarquait celles de Grande-Baie, Bagotville, Chicoutimi, Jonquière, St-Bruno, Hébertville, Ste-Croix, Chambord, St-Prime, Normandin, Albanel, Ste-Jeanne-d'Arc, St-Henri de Taillon, St-Nazaire, St-Joseph d'Alma, St-Ambroise, Roberval, St-Félicien et St-Jérôme.

La plupart des administrateurs des coopératives étaient accompagnés de leur gérant.

Monsieur Joseph Bouchard présida la réunion.

Les états financiers et le rapport des activités de chacun des services de la Chaine Coopérative pour la dernière période de huit mois se terminant le 31 décembre dernier furent présentés.

Comparativement à la même période de huit mois l'an dernier, le chiffre d'affaires de la C.C.S. a augmenté de $600,000 soit de 21 pour cent pour se totaliser à $3,322,506.86. C'est donc dire que pour l'année, la Chaine réalisera probablement un chiffre d'affaires de plus de 4 millions.

L'augmentation s'est fait sentir dans tous les services sauf celui de l'épicerie et de la quincaillerie où l'on accuse une légère baisse. Pour y remédier, le conseil d'administration a suggéré de mettre un voyageur qui visiterait régulièrement les coopératives. Les membres du conseil d'orientation ont approuvé cette suggestion à l'unanimité qui pourra contribuer à une augmentation considérable des affaires dans ce service.

Le trop-perçu net de la période est également le plus élevé enregistré à la Chaine depuis l'ouverture de son abattoir en 1951. Tous les services accusent des trop-perçus. Concernant l'abattoir à volailles, le président a déclaré que l'expérience tentée cette année a été fructueuse. Des améliorations seront apportées cette année à ce plan d'abattage qui pourra fonctionner d'ici à ce que la Chaine aménage un plan des plus modernes tel que prévu.

On ne peut empêcher personne de se construire un ou des abattoirs à volailles. Il reste, de dire le président, que seule la Chaine est en mesure de pouvoir conquérir le marché de façon stable pour la région. Sans que nous ayions à débourser un sou nous avons à notre disposition pour notre abattoir à volaille, notre chambre froide qui descend la température à près de 40 degrés sous zéro pour la congélation rapide. Songez à ce qu'il faudrait de capital pour refaire dans notre région un tel système de chambres froides alors que nous les possédons déjà.

C'est sur le service des oeufs que l'attention a été portée le plus longuement.

La vente des oeufs par la Chaine a plus que doublé durant cette période. Il reste cependant que les cultivateurs ont tendance à vouloir s'organiser des petits postes pour le classement et à vouloir établir chacun leur petit marché. C'est une méthode d'affaires qui n'aboutit à rien. Que les coopératives soient organisées pour recevoir et classifier les oeufs c'est très bien. Seulement les cultivateurs contrôleront leur marché régional quand la Chaine sera l'unique vendeur pour eux.

La Chaine est disposée à organiser le ramassage des oeufs dans toute la région et de mettre un camion à cet effet à la disposition des coopératives.

Les membres du conseil d'orientation ont été saisis de cette nouvelle initiative qui s'étudiera d'ici quelque temps dans toutes les coopératives.

Le secrétaire de la Chaine Monsieur Savard s'est élevé contre deux méthodes qui nuisent considérablement aux cultivateurs. La première est de considérer les organisations coopératives paroissiales et régionales comme un marché de "dumping".

En effet un grand nombre de cultivateurs envoient aux coopératives la production qu'ils ne peuvent écouler eux-mêmes sur le marché. Il est impossible de songer à vouloir stabiliser le marché dans de telles circonstances.

La deuxième est l'irrégularité dans la production. Aussitôt que les prix baissent les cultivateurs abandonnent ou diminuent considérablement la production affectée. Dès que le marché s'affermit dans cette production, eh bien, ils s'y remettent en grand. Le cultivateur qui pratique cette méthode est voué à l'échec.

Celui qui maintien sa production de façon régulière est le seul qui puisse réussir.

Le rapport des activités distribué à chacun des membres du conseil d'orientation est une mine de renseignements de toutes sortes. Il prouve que les cultivateurs seront vraiment à leur affaire quand, en plus de s'occuper de produire, ils s'occuperont de leur économie agricole particulièrement de la mise en marché de leurs produits.

Le gérant de la coopérative de St-Coeur-de-Marie, Monsieur Thomas Tremblay, prononça une intéressante conférence sur le rôle d'une coopérative agricole paroissiale en se basant sur les activités de la coopérative de cette localité.

Pour clôturer la journée, on entendit des allocutions de messieurs Paul Maltais de St-Jérôme et Jean-Marie Couët ainsi que de M. l'abbé Gérard Levesque. Ce dernier s'éleva contre le système de spéculation. Les cultivateurs doivent mettre leurs produits sur le marché en prenant une marge de profit raisonnable de façon régulière et non en exploitant les situations qui permettent de spéculer.

En plus de sa valeur économique dit-il, la coopération forme des hommes responsables et cela ajoute énormément à sa valeur. Et retenez que la coopération trouve sa principale force dans les coopérateurs.

Rester trop longtemps assis est vraiment une vilaine habitude qu'il faut réprimer. Si pourtant on y est contraint, il faut tourner le dos à la lumière, le corps droit et la poitrine libre.

Blackie.

Le mois de mars entre en lion dans les provinces

Par la Presse Canadienne .... Mars a débuté en mouton dans l'Ontario, la Colombie-Britannique la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve, mais en lion dans la plupart des autres provinces.

A Montréal et à Québec, c'est en lion doucereux que mars a commencé. Une neige rapide et épaisse est descendue sur Québec alors qu'il a lourdement plu à Montréal. La neige a couvert presque tout le sud-ouest du Québec.

Dans les Prairies, il aurait fallu plus qu'un lion et un mouton pour décrire les conditions climatiques du début du mois. La Saskatchewan a connu une température plus basse que de coutume, à ce temps-ci de l'année et la météo prévoit que le mercure n'a pas fini de descendre. Deux pouces de neige ont couvert Moose Jaw au cours de la nuit précédente. A Saskatoon le thermomètre a enrégistré 15 degré sous zéro.

Une neige légère a couvert le sud du Manitoba où ailleurs le ciel était des plus clairs. L'Alberta a connu une température très froide mais sereine.

La Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard ont eu soit de la neige, soit de la pluie tournant à la glace accompagnées de grandes éclaircies.

Des chutes de neige légère ont couvert certains secteurs intérieurs de la Colombie-Britannique, mais le long de la côte le mercure s'est haussé de 40 degrés.

La température était plutôt douce en Ontario, sauf dans le nord où il a un peu neigé et dans la région de Toronto disparue sous le brouillard. La brume a interrompu pour un moment la circulation aérienne à l'aéroport de Malton. L'aéroport de London s'est vu pour une brève période placé dans la même situation.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
(En Matière de Faillite)

Dans l'affaire de l'actif de: M. MAURICE SAVARD, épicier-boucher, 762 St-Dominique, JONQUIERE.

Débiteur:

AVIS est par les présentes donné que "Maurice Savard" a fait cession de ses biens le 21ème jour de février 1955, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Chicoutimi, le 11ème jour de mars 1955 à 10 h. 30 de l'avant-midi au bureau du Séquestre-Officiel en le Palais de Justice.

Québec, ce 2ème jour de mars 1955.

JOSEPH MARMETTE & RENE LEFAIVRE, SYNDICS.

GREVE EVITEE A LA CHRYSLER



Le syndicat des ouvriers de la Cie Chrysler a accepté les offres de la Compagnie deux heures avant la date fixée pour la grève. Les employés recevront une majoration de $0.10 l'heure. Les ouvriers, comme on le constate sur cette photo ont accueilli avec joie la nouvelle. (Photo P.C.)

La coopérative agricole de Saint-Jérôme décide de supprimer les ventes à crédit

Les membres de la Société Coopérative Agricole de Saint-Jérôme réunis en assemblée générale annuelle ont pris d'importantes décisions pour l'avenir de leur coopérative.

Parmi ces décisions mentionnons celle de supprimer totalement les ventes à crédit. Cette décision a été précédée d'une intéressante discussion d'une heure environ sur le sujet à laquelle de nombreux membres ont participé.

Nous croyons que d'ici quelques années, toutes les coopératives agricoles de la région en viendront à cette décision.

D'ailleurs c'est une méthode coopérative très importante que celle de la vente strictement au comptant. Nous ne nions pas par ailleurs que le cultivateur ait besoin de crédit à la production, crédit à court terme et crédit à moyen terme. Il reste cependant que la coopérative agricole n'est pas un organisme de crédit. Alors ce problème doit se solutionner par les autres institutions.

Mentionnons aussi que la coopérative agricole de Saint-Jérôme qui a mis un service d'épicerie sur pied il y a deu xans a décidé d'accepter les journaliers du village comme membres auxiliaires pourvu que ces derniers consentent à payer un droit d'entrée. Ils n'auront pas droit de vote et pas droit de participer à l'administration de la coopérative, cependant ils auront droit de participer à la ristourne distribuée au Service d'épicerie en proportion du chiffre d'affaires des membres.

Monsieur Paul Maltais était le seul directeur sortant de année. Il a été réélu à l'unanimité.

Plusieurs personnes adressèrent la parole au cours de l'assemblée. Mentionnons messieurs Massé de la Coopérative Fédérée, Gélinas du Service de l'Economie Rurale, Tremblay de la Chaine Coopérative du Saguenay et Couët de l'U.C.C.

Journée de démonstration à la chaîne coopérative

Une journée d'étude et de démonstration pour les producteurs de porc de la région aura lieu à la Chaine Coopérative du Saguenay mercredi prochain le neuf mars.

Cette journée est organisée par le Ministère Fédéral de l'Agriculture en collaboration avec la Chaine Coopérative du Saguenay qui fournit les locaux propices aux démonstrations pratiques.

De nombreux techniciens agricoles de grande expérience seront à la disposition des cultivateurs qui se rendront à cette intéressante journée. Tous sont invités.

La réunion débutera à neuf heures de l'avant-midi par une allocution du président de la Chaine Coopérative, M. Joseph Bouchard.

L'explication de la journée, son but, les manifestations qui se dérouleront seront présentés par M. Jean-Guy Lavallée, propagandiste au Ministère Fédéral de l'Agriculture, division des bestiaux et de la volaille.

Monsieur Napoléon Jourdain, agronome, traitera des truies d'élevage.

L'alimentation des porcs, tel sera le sujet présenté par M. Ludger Dufour.

M. Adalbert Marcoux donnera une démonstration pratique sur le découpage et la classification des porcs. Le tout compose le programme de l'avant-midi.

Au cours de l'après-midi il sera question de l'élevage du porc au Saguenay, par M. Edgar Tremblay; des maladies du porc par M. le Dr Veilleux; des marchés par M. Adrien Morin du Conseil des Salaisons; de l'enregistrement supérieur des porcs par le Lieutenant Colonel Tremblay.

La journée se terminera sur des considérations pratiques par M. Adhémar Belzile.

À la vôtre!



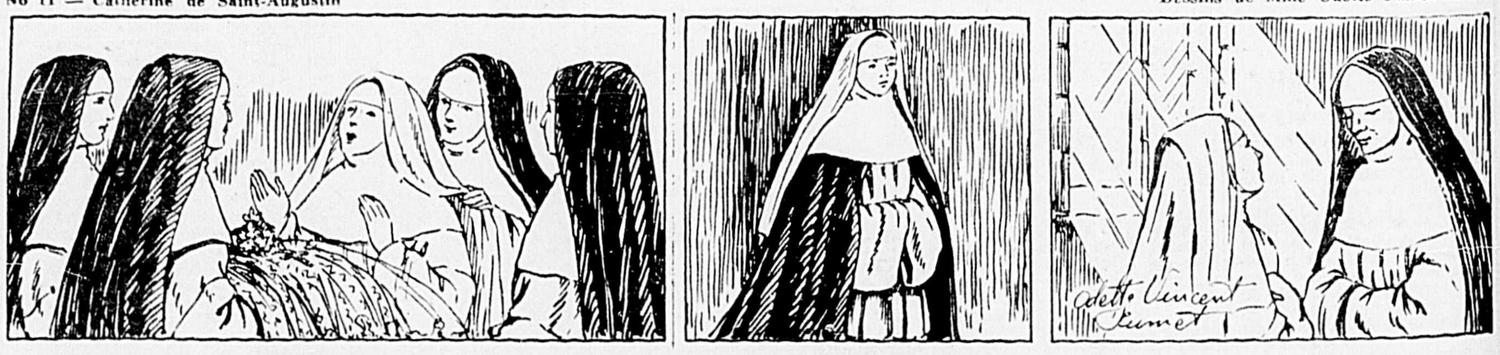
"Légèreté" et "pleine saveur"

Cette nouvelle étiquette bleue et or est celle d'une bière "légère"... mais qui n'en conserve pas moins toute la saveur, toute la "vigueur" d'une vraie bière.

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

No 11 — Catherine de Saint-Augustin

Dessins de Mme Odette Fumet-Vincent



CATHERINE DE LONGPRE, SOUS LE VOILE BLANC DES NOVICES, DEVIENT CATHERINE DE SAINT-AUGUSTIN

No 1. — La porte du cloitre s'est refermée sur la jeune vierge... Elle dépose les vains ornements du siècle. Elle chante qu'elle les délaisse pour l'amour de son Seigneur Jésus-Christ:

"J'ai méprisé les biens du monde
Et j'ai fui le siècle orgueilleux..."

No 2. — Novice à quatorze ans! Chimère? Tout au moins témérité: enthousiasme enfantin qui sombrera avant l'âge de l'engagement formel.

— Détrompons-nous. Cette adolescente est déjà femme au courage aussi persévérant qu'invincible.

No 3. — Ame éprise d'infini, "Prête à tous les grands risques" pour satisfaire Dieu, Ecoutons-la dévoiler à la Mère des Novices sa pensée intime et le secret qui lui échappe...: Faites de moy tout ce que vous voudrez, vous ne m'ôterez point l'Habit, et je ne sortiray point d'icy sinon pour aller en Canada.

NOS REPRESENTANTS :
CHICOUTIMI : 4-4761 le soir
▲ JONQUIERE-KENOGAMI : Nouvelles : Thomas Dubaime, 26, Louis-Hebert, tél.: 3-3424. Service des porteurs : Yves Villeneuve, 711, St-Dominique, tél.: 3-3031.
▲ ALMA : Paul Tremblay, 51, rue du Sacré-Coeur, Alma, tél.: 1841.
▲ LA BAIE DES HA! HA! : Fernand Desmeules, 6, Victoria, Bagotville, tél.: 998.
▲ ARVIDA : M. Georges Faisins, 159, Regina, tél.: 5-5214.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, VENDREDI, 4 MARS 1955

Le Progrès du Saguenay, l'unique quotidien de chez nous est celui que vous devez lire chez vous

Les cultivateurs canadiens demandent l'aide du gouvernement

Les Nationalistes chinois ont décidé de défendre les îles Quemoy et Matsu

Taipei, Formose (PA) — Le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a donné hier au président Tchang Kai-Chek l'assurance que Quemoy et les Matsu ne serviront pas de pions dans les manoeuvres diplomatiques destinées à obtenir un cessez-le-feu, a-t-on appris.

L'abandon des îles côtières ne serait envisagé qu'avec le consentement des nationalistes et que si une telle mesure apportait une garantie de paix en Asie, dit-on.

Les nationalistes ont décidé de défendre Quemoy et les Matsu contre les communistes et Tchang lui-même semble résister à toute tentative de lui lier les mains.

Dans un discours prononcé peu après le départ de M. Dulles pour Washington, Tchang a déclaré à la séance de clôture du comité central de Kuomintang, son parti nationaliste, que le gouvernement doit se renforcer afin "de réaliser notre mission de contre-attaque et de survivance nationale."

M. Dulles a réitéré la promesse que les forces mobiles navales et aériennes des Etats-Unis en Extrême-Orient seraient utilisées comme préventif à l'agression. Mais dans une déclaration faite à l'aéroport avant son départ, il a surtout insisté sur la paix.

"Les Etats-Unis espèrent ardemment, dit-il, que les communistes chinois n'insisteront pas pour recourir à la guerre comme instrument de leur politique."

Plus tôt, M. Dulles avait signé le traité de défense mutuelle en vertu duquel les Etats-Unis s'engagent à défendre Formose et les Pescadores contre toute attaque communiste.

Mais il a contourné la question des îles côtières, qui bloquent les ports d'Amoy et le Foutchéou. Ces ports pourraient servir de tremplin pour une invasion de Formose.

Premiers prix en version grecque

Québec (PC) — Renaud Santerre, de Limbour, et Armand Legault, de Mont-Laurier, ont remporté chacun un prix de $10 à l'issue d'un concours de version grecque commandité par l'Association canadienne des études classiques. Environ 175 étudiants des divers collèges classiques de la province ont participé au concours.

Un homme meurt par suite de brûlures

Hawkesbury, Ont. (PC) — M. Georges Richard, un hôtelier local est décédé, hier, à l'hôpital, par suite de brûlures subies dans l'incendie qui a détruit sa demeure. Son épouse, ses deux enfants, M. et Mme Marcel Boutin et leurs deux enfants ont évacué la maison sans blessures.

Ils survivent au froid dans le grand Nord

Cap Dorset, Territoires du Nord-Ouest (PC) — Un employé de la Hudson Bay Company et son guide esquimau ont révélé hier comment ils ont survécu au froid mortel de l'Arctique après avoir erré pendant 47 jours dans la forêt.

Il s'agit de Donald Baird, un commis de la Hudson Bay au comptoir de cette compagnie à Frobisher, et de son guide Ootochie. Tous deux sont arrivés mercredi soir à Cap Dorset d'où ils étaient partis 47 jours plus tôt pour se rendre à Frobisher, sur la terre de Baffin.

Ce voyage de 300 milles dure en général 10 jours. Les deux hommes étaient cependant partis le 15 janvier dernier et on était sans nouvelle d'eux depuis cette date.

Ils ont révélé qu'ils s'étaient perdus au cours d'une tempête glaciale, après avoir accompli environ le tiers de leur voyage.

Les deux hommes on dû se construire un iglou pour se protéger contre le froid, après avoir erré pendant plusieurs jours en cherchant vainement de retrouver leur route. Ils ont passé huit jours dans cet iglou avant de pouvoir faire face à la tempête. Ils montèrent alors sur une montagne et élaisèrent qu'ils étaient près du lac Amajuak, à 50 milles au nord du lac Sylvia Ginnel.

Ils ont révélé qu'ils savaient que des avions les recherchaient mais qu'ils ne les avaient pas vus, bien qu'ils aient entendu leur vrombissement à plusieurs reprises.

Affamés et endoloris d'engelures, les deux hommes ont affirmé qu'ils ont manqué de nourriture et que leurs chiens ont été attaqués par des loups.

De nouveau orientés, ils se dirigèrent vers le lac Mingo pour

(Suite à la 6ème page)



Pour remédier à la dépression dans l'industrie laitière, les cultivateurs demandent d'interdire l'importation de fromages, de vendre le surplus de beurre à l'étranger et de fournir du lait gratuitement. — Des prix de soutien pour le blé, l'avoine, l'orge, le maïs.

Ottawa PC — Les cultivateurs canadiens, redoutant les effets des surplus alimentaires mondiaux sur les prix et les ventes, ont réclamé hier diverses mesures fédérales pour stimuler les prix et prévenir de "graves difficultés" dans l'économie agricole canadienne, d'une valeur de $8,000,000,000.

La Fédération canadienne de l'Agriculture, qui compte 450,000 membres, a rencontré hier le cabinet et a demandé au gouvernement d'interdire l'importation de fromage, de vendre le surplus de beurre à l'étranger et d'aider à fournir du lait gratuit aux écoliers pour remédier à la dépression dans l'industrie laitière.

M. H. H. Hannam, président de la Fédération, qui dirigeait la délégation de 27 membres, a dit que le premier ministre St-Laurent et 15 minutes du cabinet assistaient à l'entrevue. La réception fut "excellente", dit-il. Le cabinet a promis d'étudier les propositions de la fédération, mais n'a pas indiqué jusqu'où irait le gouvernement pour satisfaire les demandes des cultivateurs.

Dans son mémoire, la fédération dit que les cultivateurs souffrent d'une baisse des prix qui a réduit leur niveau de vie. Les prix des produits agricoles baissent tandis que les frais de la ferme demeurent élevés. Les cultivateurs sont punis pour avoir produit des vivres en abondance, ce qui provoque maintenant une chute des prix.

Le gouvernement appuie actuellement les prix du beurre, des oeufs et du porc. La fédération préconise des prix de soutien obligatoires pour le blé, l'avoine, l'orge, le mais le fromage. Le soutien des prix pour la viande de volaille et les grains de semences pour les récoltes de fourrage.

La fédération est d'avis que le programme de soutien des prix devrait être réorganisé en vertu d'une nouvelle formule fondée sur la relation entre les prix agricoles et les prix des autres marchandises durant la période 1925-29. Elle s'oppose à toute réduction du prix de soutien du beurre et propose que le prix soit fixé à 58 cents la livre, au gros, pour les deux prochaines années.

La fédération demande également que le prix minimum actuel de 38 cents la douzaine pour les oeufs soit maintenu et dit que le gouvernement serait pleinement justifié d'augmenter le prix minimum du porc à 23 cents la livre.

La fédération s'inquiète particulièrement de la situation de l'industrie laitière et attribue plusieurs des maladies de cette industrie à l'introduction de la margarine en 1949.

L'hon. M. Duplessis demande d'offrir de meilleurs prix pour le bois des cultivateurs

Québec (PC) — Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a demandé hier à l'industrie des pâtes et papiers d'offrir de meilleurs prix aux cultivateurs qui leur vendent du bois venant de leurs terres à bois.

Parlant à la séance de clôture du congrès de l'Association forestière québecoise, M. Duplessis s'est tourné vers M. A.-C. Price, président de la compagnie Price Brothers, et lui a demandé de transmettre cette requête aux autres membres de l'industrie.

Il n'a pas mentionné de chiffres. "J'invite tous les intéressés, papetiers, marchands de bois, cultivateurs et colons, à travailler de concert pour établir de la fraternité dans ce domaine.

"En achetant du bois aux cultivateurs à de meilleurs prix, les manufacturiers aident à la prospérité économique de notre province en distribuant les produits de nos terres à bois de façon plus équitable," a dit M. Duplessis.

Le premier ministre a demandé les suggestions de tous les intéressés concernant ce problème vital "et a dit que le gouvernement provincial ne veut pas prendre de "mesures arbitraires et injustes" dans ce domaine.

"Mais le temps est venu d'étudier de façon réaliste le problème du prix du bois achete des cultivateurs," dit-il.

Demande de la ville de Montréal

Montréal (PC) — La ville de Montréal a demandé hier au gouvernement provincial de désigner un septième juge à la cour municipale de la métropole. Le nouveau bill de Montréal, approuvé récemment par la Législature, a autorisé la métropole à utiliser 10 juges pour ce tribunal.

Les élections dans l'Etat d'Andhra

La Nouvelle-Delhi (PA) — Les communistes, selon les premiers rapports, n'ont fait élire que 2 députés à la Législature de l'Etat d'Andhra, contre 52 membres du parti du Congrès. Les rouges escomptaient la victoire.

Le conseiller Nat Aronoff dit que sa vie est en danger

Montréal (PC) — Le conseiller municipal Nat Aronoff a révélé hier que sa vie est en danger parce qu'il a accordé son appui à la nouvelle administration du maire Drapeau en vue d'éliminer le vice et le jeu organisés dans la métropole.

Le conseiller Aronoff a refusé de donner des détails sur la nature des menaces qui lui ont été faites mais il a confirmé le bruit de ces menaces à sa vie.

"Je puis vous dire franchement que ma vie ne vaut même pas deux sous présentement," a dit M. Aronoff, l'un des ardents défenseurs de la nouvelle administration municipale.

Les candidats de la Ligue d'Action civique ont remporté des sièges stratégiques, lors des élections municipales du 25 octobre dernier. La nouvelle administration a poursuivi depuis sa campagne contre les maisons de jeu et de vice. Cette politique a donné lieu à des remaniements de personnel dans la direction de la police municipale, d'après les recommandations de l'enquête Caron.

La campagne d'assainissement de la nouvelle administration fait suite aux conclusions de cette enquête qui a blâmé une vingtaine de membres et d'anciens membres de la police en les accusant d'avoir toléré le vice et le jeu organisé dans la métropole.

Questionné au sujet des menaces qui auraient été proférées contre sa vie, le conseiller Aronoff a répondu: "La meilleure chose à faire est encore de me taire. Vous n'avez pas idée de ce dont je me suis rendu compte hier. Je ne savais pas qui était derrière cette intrigue, mais je l'ai appris hier et je puis vous affirmer que tout cela dépasse l'imagination. Il n'y a rien que nous puissions faire..."

Il a ensuite affirmé: "Si j'avais de l'argent, je quitterais le pays pour deux ou trois mois."

Le conseiller Aronoff avait déclaré plus tôt, au cours d'une entrevue qu'il ne s'occuperait plus jamais de faire du travail de policier. Il avait néanmoins affirmé qu'il continuerait de veiller à ce que la moralité soit respectée dans son district, mais il a dit qu'il référerait dorénavant les cas d'infractions directements à la police. "Les citoyens de mon quartier devaient faire comme moi," a-t-il ajouté.

Les autorités de la Sûreté municipale ont refusé de commenter ces déclarations. Elles ont cependant révélé que le conseiller Aronoff n'a pas demandé de protection particulière.

L'Opposition critique le gouvernement au sujet de la situation du chômage

Ottawa (PC) — M. Georges Hees (PC—Toronto Broadview) a qualifié hier de "disgrâce nationale" l'attitude du gouvernement concernant la situation du chômage.

Le cabinet a énoncé une série de pieuses platitudes, dit-il, mais a dénoncé son intention de ne rien faire pour corriger la situation.

M. Hees participait au débat sur le chômage, qui se poursuivait pour la troisième journée. A un certain moment, on ne comptait que 35 députés à la Chambre de 264 sièges.

M. Hees, qui est également président national de l'association progressiste-conservatrice, a dit que le gouvernement tente de s'en tirer avec la vieille politique libérale consistant à tâtonner et à espérer. Il ignore des milliers de Canadiens sans travail, dont plusieurs sont dans une situation désespérée.

Lors d'une récente visite à Ottawa d'une délégation de Toronto cherchant à obtenir une aide fédérale pour soulager le chômage, le gouvernement a donné l'un de ses meilleures exhibitions de tactiques consistant à éviter les coups. Si le gouvernement avait livré combat avec Rocky Marciano, le champion poids-lourd du monde à la boxe, Marciano, n'aurait pu toucher le gouvernement une seule fois.

L'administration fédérale joue maintenant un jeu qui s'appelle "100 questions". Toute délégation qui vient à Ottawa peut poser 100 questions au gouvernement, dit M. Hees. Si elle peut obtenir une réponse directe, la délégation gagne. Toutefois, le gouvernement n'a jamais encore subi la défaite.

M. St-Laurent a fait une "pieuse évasion" au sujet du problème du chômage et s'est contenté de dire à la délégation de Toronto que le gouvernement considérait la question.

M. Hees affirme que le gouvernement traite la situation avec une "malhonnêteté évidente", parce qu'en 1954 il avait promis d'accepter la responsabilité du chômage.

La solution permanente du chômage réside dans la construction d'industries secondaires qui pourraient finir au Canada même plus de produits primaires canadiens.

M. Don Brown (L—Essex-ouest) a attiré l'attention du gouvernement sur la situation qui prévaut dans la région de Windsor, Ont. Il préconise une conférence des autorités fédérales, provinciales et municipales à Windsor pour étudier les mesures à prendre. D'autres villes pourraient essayer le même procédé.

M. Joseph W. Noseworthy (CCF-York-Sud) dit qu'en dépit de la prospérité des quatre dernières années au Canada, le chômage a grandi continuellement, non seulement durant les mois d'hiver, mais même durant l'été. Les périodes de chômage se prolongent.

Le gouvernement a "prouvé son incompétence" pour remédier au chômage, dit-il. Et les Canadiens sont "colés" avec une administration libérale pour deux autres années.

M. Bert Leboe (CS—Cariboo) dit qu'une politique financière "saine et solide" s'impose pour corriger le chômage.

M. Mitchel Starr (PC—Ontario) déclare que le chômage a atteint les proportions d'une urgence nationale, mais le gouvernement ne fait rien pour améliorer la situation. Il tente vainement de l'expliquer.

Il propose que les provinces et les municipalités cessent de fournir de l'aide aux chômeurs afin que le gouvernement central soit forcé d'agir.

M. Colin Cameron (CCF—Nanaimo) dit que le gouvernement devrait augmenter les prestations d'assurance-chômage et en étendre la portée, entreprendre un programme de travaux publics et tenter de hausser le revenu agricole.

Jeux de bagatelles confisqués à Québec

Québec (PC) — Des officiers du district québecois de la Sureté provinciale ont confisqué 20 appareils de bagatelles, valant $1,000 chacun, à Chicoutimi, Bagotville, St-Coeur-de-Marie et Méganic. Ces appareils de bagatelles — "Pinball machines" — contrairement aux modèles plus petits, procuraient, non pas des parties gratuites, mais des sommes d'argent aux gagnants.

Détonateurs de feux d'artifice disparus

Québec (PC) — Des détonateurs de feux d'artifice ont disparu durant le carnaval de Québec, avant une chute de neige et M. Lucien Allard donne l'avertissement qu'ils sont "hautement explosif", pour protéger tout enfant qui les trouverait.

Le premier ministre Nehru est partisan de la retenue

Nouvelle-Delhi (PA) — Le premier ministre Nehru a appuyé indirectement l'appel lancé par sir Anthony Eden à tous les intéressés pour qu'ils renoncent à la force comme mesure initiale au règlement du problème de Formose.

Parlant à un banquet donné en l'honneur du secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, Nehru a dit qu'en traitant les problèmes mondiaux, "il ne faut pas s'exciter et s'énerver, mais tenter de les aborder d'une façon différente.... soit amicalement."

Le banquet a terminé une journée durant laquelle M. Eden a tenu une conférence de presse, discuté la situation de Formose et de l'Indochine et d'autres problèmes mondiaux au cours d'une entrevue de 90 minutes avec Nehru, avant de porter la parole devant les deux chambres du Parlement indien.

M. Eden a déclaré aux journalistes que les efforts faits pour "établir des conditions favorables à un règlement du problème de Formose par la conciliation et les négociations" seraient certainement facilités si les intéressés "indiquaient leur volonté de renoncer à l'usage de la force."

La Cour d'Appel a refusé de reconsidérer le procès de Therrien

Montréal (PC) — La Cour d'Appel du Québec a refusé hier de reconsidérer le procès d'un garçon de 15 ans acquitté en décembre dernier du meurtre de Josaphat Therrien, un cultivateur âgé.

La Couronne en appelait de la décision rendue à St-Jérôme par un jury de la Cour du Banc de la Reine. Le jury déclara Gilles Boisjoly non coupable de l'accusation de meurtre. Le jeune homme attend son procès sous l'accusation du meurtre de Mme Therrien, tuée en même temps que son mari, le 18 octobre dernier, dans leur maison de Val David.

Un autre adolescent, Guy Desrochers, âgé de 15 ans, est également accusé de meurtre dans cette affaire. Son procès sera tenu à Montréal parce que la défense a soutenu qu'un jury impartial ne pourrait être trouvé à St-Jérôme après le premier procès de Boisjoly.

Les deux adolescents ont été arrêtés après le drame et trouvés criminellement responsables par un jury du coroner.

ON DEMANDE ARGENT à prêter sur Hôtel dans la ville de Chicoutimi. Garantie sur première hypothèque, ou si intéressé comme associé. Pour information, s'adresser Progrès du Saguenay, casier no 218 - Dept "G".



▲ *Aurélien Tremblay et son épouse entourés de leurs fillettes Suzanne 4 ans, Monique 2 ans et demi, Denise 8 mois.*

◀ *Aurélien Tremblay au travail avec (debout) Lionel Beaudoin, un compagnon de bureau.*

AURÉLIEN TREMBLAY
UN TRAVAILLEUR MÉTHODIQUE

Le chef du service des dessins et estimations de La Compagnie Electrique du Saguenay, Aurélien Tremblay, a gravi les échelons du succès en s'imposant une discipline de vie et une méthode de travail.

Alors qu'il habitait Alma, il s'astreignit à un cours par correspondance en dessin mécanique qui dura trois ans. Il y a quelques années encore, il suivit un cours de 40 leçons à l'Ecole Technique de Chicoutimi. Auparavant, il avait sérieusement étudié le secourisme, au point qu'il devint instructeur de l'Association Ambulancière St-Jean et, l'an dernier, fondateur et premier commandant de la division chicoutimienne de la Brigade Ambulancière St-Jean.

Toute cette activité requiert de la méthode et de la discipline. Or, Aurélien Tremblay, malgré ses journées et nombre de ses soirées bien remplies, parvient quand même à consacrer du temps à plusieurs initiatives civiques et sociales: il est vice-président de la Société St-Jean-Baptiste, vice-président du Jeune Commerce de Chicoutimi, membre actif de la Société Historique du Saguenay et de l'Association Canadienne d'Urbanisme, section de Chicoutimi. Il fut autrefois trésorier de la J.O.C. d'Alma. En d'autres termes, il participe pleinement à la vie de la région saguenéenne. Ajoutons que le père d'Aurélien Tremblay naquit à St-Bruno, Lac St-Jean, et que sa mère vit le jour à St-François de Sales, Lac Bouchette.

Marié en août 1948 à Jeannette Fortin, Aurélien Tremblay est père de trois fillettes: Suzanne, 4 ans; Monique, 2 ans et demi, et Denise, 8 mois.

La Compagnie Electrique salue en Aurélien Tremblay le type d'employés et de citoyens qui font honneur à Chicoutimi et au Saguenay.

LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE DU SAGUENAY
— UN ACTIF POUR LE SAGUENAY —



Des bottines en cuir avec semelles en caoutchouc, un flot de bottines, une mer de bottines! Brunes ou blanche, dans des pointures 4 à 2 grands points, d'une valeur allant jusqu'à $3.95 pour garçons ou fillettes. Voilà, ce que vous offre Mlle Thérèse Rioux, la Vedette de la Semaine, chez Lessard sur la Côte! A quel prix? Vous n'en voudrez pas croire vos yeux Mlle Rioux vous les offre à $2.27 la paire... Toute la semaine durant... chez Lessard sur la Côte. (-)

Aux Théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE CAPITOLE
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3097
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Programme Double:
BANCO DE PRINCE
avec YVES FURET, LUCIEN BAROUX et MEG LEMONNIER
— aussi —
MARIKA
film en TECHNICOLOR
avec la chanteuse viennoise MARIKA ROCK
Nouvelles d'Actualité

THÉÂTRE IMPÉRIAL
CHICOUTIMI
Tél.: 4-5469
AUJOURD'HUI
Programme Double:
EDOUARD MON FILS
version française
avec SPENCER TRACEY et DEBORAH KER
— aussi —
THE GREAT DIAMOND ROBBERY
avec RED SKELTON et CARA WILLIAMS

THÉÂTRE CARTIER
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3138
AUJOURD'HUI
Programme double en primeur sur ECRAN GEANT:
L'HEURE DE LA VENGEANCE
version française en couleurs de "The Raiders"
avec RICHARD CONTE et BARBARA BRITTON
(80 minutes) 1h. p.m., 4h. p.m., 7h. p.m., et 10h. p.m.
— aussi —
THE WILD ONE
film d'action en couleurs
avec MARLON BRANDO et MARY MURPHY
(80 minutes) 2h. 40 p.m., 5h. 40 p.m., 8h. 40 p.m.
Nouvelles d'Actualité

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITÉE

515 AVENUE LABERGOUE

TÉLÉPHONE A-4474 LÉOPOLD TREMBLAY GÉRANT GÉNÉRAL

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.A

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay, sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe (Ministère des Postes Ottawa)

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	
Livraison par camelots	$13.00	$6.50	$3.25	$0.25 par sem
Livraison par la poste	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00 par mois
" " aux Etats-Unis	$10.00	$5.00		
Autres pays étrangers	$13.00			

CHICOUTIMI, VENDREDI, 4 MARS 1955

Gare à l'"Iranisme!"

Les lecteurs du "Progrès" n'ignorent pas le lamentable fiasco auquel a abouti, en Iran, la tentative des nationalistes enrégimentés par Mossadegh visant à bouter hors du pays "le trust étranger" de l'Anglo-Iranian Oil.

L'Iran a toujours été riche en pétrole. Mais les Iraniens n'ont jamais eu le génie technique ni le capital requis pour extraire ce pétrole, le raffiner et le vendre. L'Anglo-Iranian avait ce génie technique et ces capitaux. Elle a exploité les gisements de pétrole de l'Iran, en retour de fortes royautés payées à l'Etat. Mais l'Etat — avec Mossadegh comme premier ministre — a voulu pressurer l'Anglo-Iranian, exiger de cette compagnie des royautés tellement exagérées que la compagnie n'aurait plus été en mesure de faire face à la concurrence des autres producteurs de pétrole sur les marchés mondiaux. La compagnie a fermé ses portes, tout simplement.

Qu'est-il arrivé? L'Iran a essayé d'exploiter les puits et les usines. Fiasco total. Non seulement l'Iran ne touchait plus les royautés de l'Anglo-Iranian, mais il perdait de l'argent par millions dans son rôle industriel. Il s'est donc débarrassé de Mossadegh, qui ruinait le pays et il a rappelé l'industrie privée. En faisant des conditions impossibles à la libre entreprise, le pays s'est acculé à la famine.

D'autres pays, notamment en Amérique latine, sont parfois balayés par des vagues de xénophobie, par des courants de nationalisme insensé qui mènent à l'étatisation de grandes industries qui s'appuient sur le capital étranger. Le résultat est invariablement le même: tôt ou tard, l'Etat ré-invite le capital étranger, car l'Etat n'a ni la compétence technique ni les capitaux voulus pour bien administrer, à la satisfaction du peuple, les grandes entreprises de production.

Ne l'a-t-on pas vu tout récemment encore en Italie, où l'Office du Pétrole a gaspillé de précieux millions pour forer des puits de pétrole? En définitive, le gouvernement italien a dû accorder à des compagnies étrangères la permission de faire ce travail de prospection. Le résultat est aujourd'hui probant: ces compagnies étrangères ont trouvé en un rien de temps des gisements importants, et pour bien moins cher que l'Office national n'en avait dépensé pour arriver à zéro.

Aujourd'hui, dans le Royaume du Saguenay, c'est l'industrie privée qui est le pilier de notre économie. N'allons pas pratiquer à son endroit une politique "iraniste" qui, non seulement nous mènerait à un fiasco coûteux, mais aussi et surtout créerait chez nous un climat défavorable à la venue d'autres industries.

Charles Miville-Deschênes

Les Caisses populaires au Canada

La Gazette du Travail (novembre 1954) donnait sur les caisses populaires canadiennes les statistiques suivantes:

En 1953, les caisses populaires au Canada étaient au nombre de 3,607 et comptaient un total de 1,383,585 membres, d'après les Caisses populaires au Canada, 1953, publication du ministère fédéral de l'Agriculture. Ces chiffres représentent les plus fortes augmentations enregistrées jusqu'ici dans le nombre des caisses et dans celui des membres.

En regard de 1952, ces chiffres représentent une augmentation de 272 caisses et de 133,150 membres.

L'Ontario signale la formation de 73 nouvelles caisses, le Québec de 51 et la Colombie-Britannique de 26. En 1953, les caisses populaires dans le Québec ont augmenté de 59 à 111, l'effectif global dans cette province s'établissant à 803,000 personnes. Ce dernier chiffre représente environ 20% de la population de la province. Environ 9.7% de toute la population canadienne sont membres de caisses populaires. Aucune autre province n'approche du Québec pour ce qui est de la proportion de la population faisant partie de caisses populaires.

L'actif global de toutes les caisses populaires du pays a atteint 492.4 millions de dollars en 1953, soit une augmentation de 68 millions de dollars, ou 16.1%, en regard de 1952. L'augmentation est inférieure de 2% à celle qui avait été enregistrée de 1951 à 1952.

A la fin de 1953, les dépôts s'élevaient à 323.8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 10.1% en regard de 1952. Toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, ont participé à l'augmentation dans les actions.

Depuis la guerre, 1,432 nouvelles caisses populaires ont été organisées, dont 662 en Ontario, 326 dans le Québec et 138 en Colombie-Britannique. Au cours de la même période, le Québec a signalé une augmentation de 419,000 membres, l'Ontario de 183,000 et la Colombie-Britannique de 70,000.

Un vétérinaire veut fonder un centre de réhabilitation pour les alcooliques invétérés

New-York (PA) — Un vétérinaire de la Virginie, le Dr Frank Humphrey, âgé de 70 ans, vient de s'acheter une ferme de 359 acres, près de Culpeper, et il compte y créer un centre de réhabilitation des alcooliques invétérés.

Il n'est d'ailleurs pas nouveau dans le métier car, après avoir caressé la bouteille pendant 47 ans, il s'est lui-même guéri, il y a une dizaine d'années, et il a contribué à la réhabilitation de centaines d'alcooliques.

Son centre de réhabilitation portera le nom de "Lord Willing" Dieu aidant en hommage à Celui, plus fort que lui, qui l'aida à resoudre son propre problème.

"Ce sera tout simplement un endroit où les alcooliques qui veulent se réhabiliter eux-mêmes pourront venir, rentrer dans le droit sentier et se remettre physiquement en état de retourner à une vie normale. Il n'y aura point de médecins, ni infirmières. . . Que ceux qui ont besoin de pilules aillent à l'hôpital."

Sur la ferme, il y aura des bêtes à cornes, des moutons et des porcs. Il y aura aussi un potager.

Le Dr Humphrey ne croit pas que quelque chose de semblable ait été entrepris ailleurs.

"Les hommes travailleront sous la direction d'un agriculteur expérimenté. Nous pourrons recevoir dix hommes à la fois et je crois que nous pourrons en remettre au moins une centaine sur leurs pieds chaque année. Un seul mois de vie au grand air peut accomplir des merveilles au point de vue santé."

Le Dr Humphrey s'efforcera d'être lui-même le plus souvent possible à sa ferme. Il est inspecteur des laiteries de 23 comtés de la Virginie septentrionale.

..Ça prend un ivrogne pour parler à un ivrogne", dit-il gaiement. Et le Dr Humphrey est bien convaincu qu'il est capable de parler à un ivrogne, car il fut un temps où il consacrait tous ses moments à la bouteille. Boire était devenu sa carrière. Avant cela, il élevait des chevaux de race et faisait la chasse au renard avec son ancien ami, feu le général George Patton.

"A cause de mon ivrognerie, dit-il, j'ai perdu deux fermes appréciables et deux femmes adorables que je compte, cependant, parmi mes meilleures amies aujourd'hui. Et lorsque je fus rendu au point où je devais soit abandonner ma profession, soit abandonner la bouteille, j'abandonnai ma profession . . . pour 15 ans."

Il y a dix ans, las de vivre, le Dr Humphrey assista à une réunion d'un club d'alcooliques anonymes à Baltimore. Ce fut le point de départ de sa propre guérison. Il est bien d'avis maintenant qu'il n'y a point d'alcooliques incurables.

Raisons du fléchissement des affaires

Ottawa (PC) — Le gouvernement de la Banque du Canada, M. James Coyne, s'est dit d'avis hier que l'économie canadienne progresse favorablement, mais il s'est refusé à dire quel en serait l'état au terme de l'année.

Dans son premier rapport annuel déposé aux Communes, M. Coyne examine les causes et les caractéristiques du fléchissement économique au cours de l'année financière 1953-54.

Le mémoire fait état de la crainte qui s'est emparé des hommes d'affaires d'Amérique du Nord devant les répercussions qu'entraine la diminution des crédits américains consacrés à la défense, la réduction des inventaires, un déficit dans les réserves monétaires du gouvernement canadien, le chômage croissant, une réduction de certains investissements étrangers et une demande inférieure des emprunts de banque.

Le déficit que le gouvernement a enregistré en 1954 est attribuable, a dit M. Coyne, à une importante diminution du revenu, à un investissement plus considérable en devises étrangères et à une diminution des fonds d'assurance-chômage par suite de l'augmentation des prestations aux sans-taravail.

N'appuyez pas, mortels, sur l'accélérateur

La période de la fonte des neiges est commencée et les automobilistes vont trouver la chaussée glissante, le soir, parce que le refroidissement de l'air est souvent assez prononcé pour produire une mince couche de glace sur les rues et chemins. N'accélérez pas brusquement, avertit la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Un coup trop vif sur l'accéléreur peut faire virer votre voiture en travers de la rue. Il en est de même de l'application brusque des freins. Si vous n'êtes pas trop certains de l'état de la chaussée, allez moins vite. Conduisez toujours selon les conditions de la route, de la température et de la circulation. C'est la seule façon d'éviter les accidents. Pour les autres automobilistes et les piétons, ce sera une façon à vous de montrer que vous pouvez, si vous le voulez être COURtois.

EPHEMERIDES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Le 4 mars 1930

Une grande campagne d'éducation économique régionale vient d'être lancée dans notre région. Les organisateurs espèrent que la population répondra généreusement à cette campagne d'achat chez nous.

x x x

M. L.-J. Savard, représentant local de la Compagnie "Manufacturer's Life" vient de recevoir de la part des officiers du Bureau-chef, l'invitation de les accompagner aux Bermudes à l'occasion du voyage annuel du "Club Senior" de la Compagnie.

x x x

Au cours d'une séance spéciale du conseil de ville de Jonquière, tenue dernièrement, la majorité des échevins avec l'appui du vote prépondérant du maire rejeta la requête de 64 contribuables demandant une consultation populaire concernant la prohibition dans cette ville.

x x x

Son Excellence Mgr Lamarche donnera une conférence, ce soir, devant les membres du Club Canadien, sur un sujet très important: le divorce.

Le Père Riquet prêche le Carême à N.-D. de Paris

Paris (Du correspondant de la C.C.C.) — Dimanche, 27 février, le R. P. Riquet a prononcé à Notre-Dame la première conférence du Carême 1955.

C'est la dernière fois, cette année, que le célèbre prédicateur monte dans la chaire de la cathédrale de Paris. Ce Carême va clore en effet la série de dix carêmes que le R. P. Riquet a commencée en 1945, au retour du camp de concentration de Dachau.

Le thème était alors: le chrétien face aux ruines. Il est aujourd'hui; l'Eglise, la liberté du monde. "Je voudrais montrer, a déclaré le R. P. Riquet, que l'Eglise, sacrement du Christ, apporte au monde la liberté du Christ."

En cette série se résument en quelque sorte les thèmes des années précédentes, saisis dans une perspective nouvelle dont nul ne saurait nier l'actualité. Chrétiens, sommes-nous libres? Libres à l'égard de nos instincts, de notre hérédité, de notre milieu social? (Et l'on pense ici aux carêmes consacrés à l'argent et à la vie). Libres en face de la loi et de l'autorité (thèmes du carême consacré au pouvoir). Libres dans nos recherches scientifiques? Libres dans l'Eglise? "Par notre communion en Jésus-Christ, l'Eglise nous associe à la liberté même de Dieu", déclarera le 3 avril le prédicateur de Notre-Dame.

La première conférence a vu accourir les foules habituelles. Après avoir montré que notre liberté ne peut être initialement, dans notre condition charnelle et grégaire, qu'un pouvoir de libération, "nous ne naissons pas pleinement libres, mais nous avons à le devenir" le R. P. Riquet a évoqué à titre d'exemple la conversion de saint Augustin et il a ajouté, au dernier moment, la conversion de Claudel, qui a trouvé le chemin de Dieu justement dans cette cathédrale.

Subventions à 73 sociétés de charité

Montréal (PC) — Le conseil municipal a voté, mardi soir, des subventions de $759,652 à 73 sociétés de charité. Toutefois, le budget 1955-1956, déposé aussi mardi soir, ne prévoit que $500,000 aux mêmes fins.

Le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais en proposant les subventions courantes, dit qu'il s'agit d'engagements déjà pris et qu'il se sent obligé de les honorer, bien que certaines de ces subventions lui déplaisent.

100e anniversaire de naissance

Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine (PC) — Mme Nectaire Thériault est la première femme de la paroisse Ste-Madeleine à atteindre son 100e anniversaire de naissance. Les paroissiens ont assisté à une grand-messe mercredi dernier pour marquer l'anniversaire et lui offrir leurs voeux. Elle peut encore enfiler une aiguille sans verres. Sa plus grande ambition est de visiter Montréal.

La Bible vous parle

Si le pécheur fait pénitence... de tout le mal qu'il a commis je ne me souviendrai plus, et le bien qu'il aura accompli lui sauvera la vie. (Ez 18, 21-22-Messe du vendredi de la 1ère sem. du Carême) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

IMPORTANT ROLE POUR UN PETIT GARCON



Dominique McGowan, 3 ans, reçoit de la reine-mère Elizabeth, une pièce d'argent à l'occasion de la visite de la famille royale à la Chapelle "Welsh Baptist", à Londres. Le petit Dominique pourra faire sa contribution à la Société de l'aide aux aveugles patronnée par la reine-mère. Cette société célèbre cette année son 19e anniversaire de fondation. (Photo P.C.)

"Le bien de tous crée la prospérité..." W.-P.-C. Le Boutillier

Mardi passé, le Comité de promotion industrielle de la Chambre de Commerce des jeunes d'Alma a rencontré le gérant de la Compagnie Price Brothers de Riverbend, pour faire suite à la série de visites industrielles que ce Comité a entreprise. Comme on s'en souvient, le Comité a rencontré antérieurement le gérant général de Saguenay Power, M. C.-A. Locke. Le Directeur du Comité, M. P.-E. Robitaille a explicité encore davantage cette tâche entreprise qui consiste à créer un climat favorable.

Alma (DNC) — M. P.-E. Robitaille, parlant au nom du Comité, a exposé au gérant de la Compagnie Price Brothers de Riverbend M. W.-P.-C. Le Boutillier, le programme que s'est tracé l'organisme pour promouvoir l'industrie et lui donner tout le support moral dont elle a besoin pour progresser.

"Nos projets pour l'année a-t-il expliqué brièvement se résument à quatre item principaux: 1. Faire connaitre l'industrie et ses dirigeants; 2. encourager la fondation d'écoles techniques ou d'arts et métier; 3. promouvoir la petite entreprise; 4. Développer le tourisme. M. Robitaille a ensuite expliqué le fonctionnement de la caisse d'expansion industrielle dont les capitaux aideront au développement de petites entreprises locales et il a parlé de la prochaine exposition industrielle qui aura lieu à Alma et dont l'initiative vient encore du Commerce local.

M. Le Boutillier a été vivement intéressé par cet exposé et parlant de l'avenir industriel de notre région, il a déclaré "qu'à son point de vue il ne fallait pas seulement penser à améliorer les villes mais aussi les campagnes car c'est le bien de tous qui crée la prospérité. Par conséquent a-t-il ajouté, il serait anormal que quelqu'un vienne se plaindre aux industriels parce qu'ils embauchent des cultivateurs".

Les réserves de la Péribonka

Le comité de promotion industrielle qui s'intéresse toujours à la question de l'expansion industrielle, a demandé à M. Le Boutillier si sa Compagnie était intéressée aux limites à bois de la rivière Péribonka et qu'est-ce qui en résulterait pour l'usine de Riverbend, si ces limites leur étaient concédées. "Il s'agit là d'une question politique et il faudrait aller poser la question à M. Duplessis, a répondu M. Le Boutillier. Tout ce que je peux vous dire, a-t-il ajouté, c'est que pour le moment la Compagnie peut opérer indéfiniment avec les réserves dont elle dispose, mais qu'il lui en faudrait d'autres pour se développer davantage. En ce qui concerne les réserves actuelles, il est à prévoir que le flottage du bois est appelé à disparaitre et lorsque ce changement se réalisera le transport du bois franc qui ne flotte pas ne posera plus de problème. Il reste cependant que le papier de première qualité sera probablement toujours produit avec du bois mou, dont la fibre est plus longue."

Le gérant de l'usine a encore expliqué aux visiteurs que les améliorations qui se font actuellement à l'usine de Riverbend permettront d'augmenter les salaires, ajoutant tonnes à 750-760 tonnes par jour, vers les mois de septembre ou octobre. Une autre amélioration consiste à utiliser de l'écorce pressée, pour diminuer la consommation du charbon. Tous ces changements n'affecteront pas le nombre des employés qui demeurera à peu près de 750, mais il permettra d'augmenter les salaires ajoutait le gérant de Price.

Parmi les principales personnalités présentées à l'entrevue, on remarquait M. Paul-E. Robitaille, directeur du comité de promotion industrielle et commerciale, M. Paul Martel, C.A., M. Albert Couture, trésorier de la chambre régionale et locale, M. le notaire Raymond Lapointe, directeur du Casier industriel et commercial du Jeune Commerce d'Alma, et quelques autres.

Historique

La construction de la première usine à Riverbend fut commencée en 1924; l'on monta alors deux machines à papier d'une largeur de 134 pouces. Il y avait également l'outillage nécessaire pour la fabrication de la pâte mécanique et chimique, la machinerie pour une usine à vapeur et d'électricité, le tout pouvant produire quotidiennement 200 tonnes de papier-journal.

La première machine à papier entrait en opération le 17 décembre 1925. En 1928, deux machines Minton à sécheurs "vacuums" furent installées, et avec l'expansion des facilités de production, un an plus tard, en 1929, la production journalière de l'usine s'était accrue à 450 tonnes de papier-journal. Depuis lors les améliorations apportées à l'usine augmentèrent la production à quelque 730 tonnes de produit par jour, ce qu'elle est aujourd'hui.



(Gracieuseté "Le Lingot")

LE COMITE DE PROMOTION INDUSTRIELLE DU JEUNE COMMERCE D'ALMA MULTIPLIE SES ACTIVITES. Il a rendu visite cette semaine au gérant de la Compagnie Price Brothers de Riverbend. Le but de cette nouvelle visite est encore de mieux connaitre et faire connaitre notre industrie et de lui donner tout le support moral dont elle a besoin. On voit sur la photographie de gauche à droite. Le notaire, R. Lapointe, M. P. Martel, c.a., M. Albert Couture et le président du comité, M. P.-E. Robitaille. A droite, MM. P.-C. Le Boutillier, gérant de la Compagnie Price Brothers, à Riverbend.

REUNION DE LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE



La Société catholique de la Bible a tenu sa réunion annuelle le 26 février à Montréal. Parmi les participants, on remarquait assis à gauche à droite: Mlle Rita Leclerc, secrétaire; le R. P. Paul-A. Martin, C.S.C., président actif; S. Exc. Mgr C.-O. Garant, président d'honneur; le R. P. Adrien-M. Brunet, O. P.; et Mgr Armand Brouillard, membres à vie. Debout: M. le juge T.-A. Fontaine et M. l'abbé Jean-Paul Bourret; M. l'abbé Paul Lacouline, de Québec; Mr Nestor Boucher et Mme Goulet, de Sherbrooke; le R. P. Sebastiano Pagano, O.M.I. et Mlle C.-H. Parent, d'Ottawa; M. l'abbé François Zeman, de Nicolet, et autres. (Cliché C.C.C.)

Le mouvement patronal au Saguenay est un exemple

Sous l'égide du Conseil Régional des Associations Patronales du Saguenay, le mouvement patronal au Saguenay est un exemple et une inspiration pour toute la province.

C'est la conclusion qui se dégage de l'intéressante et fructueuse réunion du Conseil Régional des Associations Patronales, tenue, le 28 février, sous la présidence de M. Gérard Côté.

Une fois de plus le président salua chaleureusement la présence des délégués des marchands de Dolbeau et Mistassini ainsi que ceux des marchands et des taxis de St-Félicien qui, malgré des chemins fort glissants, s'étaient imposés les sacrifices nécessaires pour assister à la réunion.

Le président en profita pour souligner que c'est dans de telles circonstances que nous pouvons constater la foi que nous avons dans le mouvement et la détermination de le seconder avec générosité et tenacité.

L'assemblée s'accorda sur la question des cours de formation professionnelle qui se donneront à Montréal, les 4, 5 et 6 avril, puis à l'université Laval de Québec les 27,28 et 29 juin.

L'on insista sur la nécessité d'y envoyer des représentants de chaque ville de la région avec la certitude qu'il s'agit là d'une initiation qu'on ne saura jamais trop recommander et qui est destinée à favoriser le développement patronal selon des principes sûrs et efficaces.

Il fut convenu qu'à la réunion du 21 mars une étude serait faite d'un projet de bill destiné à réglementer le colportage ainsi que du projet d'entente fixant définitivement les conditions exigées pour l'affiliation à l'A. M. D.

Les taxis soulevèrent le problème des travailliants d'Arvida qui transportent leurs compagnons à l'usine et profitent ensuite de leur voiture pour faire du taxi. Plusieurs émirent des avis divers et la conclusion fut que le Conseil Régional devait appuyer les justes revendications des associations de taxis lésées ainsi dans leurs droits et frustrées dans leurs intérêts par des personnes qui gagnent un salaire supérieur au leur.

Le secrétaire produisit une imposante correspondance au sujet des difficultés survenues entre le commerce de gros et le commerce de détail et tout ceci permit à M. Augustin Trmblay de mettre en lumière une fois de plus le mal que l'on se fait et que l'on fait aux autres en s'obstinant à ne pas collaborer sur le plan de l'organisation professionnelle.

Il fit remarquer tout le ridicule d'une telle situation; le manque de sérieux de certaines interventions; l'enfantillage de certains arguments qu'on n'ose même pas redire en public pour ne pas déprécier leurs auteurs...

Le président fut d'avis qu'il y avait du bon en ceci parce qu'il nous permettrait de connaitre ceux qui sont sincères et conscients de leurs responsabilités professionnelles.

M. Augustin Tremblay fit remarquer que toutes ces difficultés et ces heurts venaient du fait que nous n'avions pas de législature du commerce mettant de l'ordre dans cette profession et procurant à ceux qui sont à la hauteur de leurs obligations, suffisamment de protection contre les parasites de tous genres et contre les égoïstes oublieux des droits et des intérêts du voisin dans les provinces voisines; une action concertée devrait nous conduira à une solution juste et équitable...

Monsieur l'abbé Nadeau Clôtura la séance en précisant que l'on juge quelqu'un à ses actes parce qu'il ne nous est pas possible d'aller au fond des consciences et notre responsabilité est proportionnée aux conséquences des gestes posés sur le plan général, en fonction du bien commun.

Celui, dit-il, qui pose des actes qui sont de nature à désunir et à nuire à l'organisation professionnelle favorise la continuité de l'anarchie actuelle et quel qu'il soit il ne peut s'attendre à l'approbation des personnes sérieuses et conscientes.

Il faut s'adapter à son temps et déplorer le fait qu'on est prêt à tout pour le progrès technique mais à peu de chose quand il s'agit du progrès social. Il faut, dit-il, accepter les faits et être réaliste en songeant que le bien ne saurait s'accomplir que dans l'ordre que s'emploie à réaliser l'organisation professionnelle.

Communiqué

A-t-on oublié l'université de Dalhousie?

Halifax (PC) — Le président de l'université Dalhousie, M. A.E. Kerr, dit que l'idée du gouvernement fédéral d'accorder des octrois aux universités est excellente, mais que leur distribution se fait de la façon la moins équitable de tout le Commonwealth.

Rappelant que les universités canadiennes, dans leur mémoire à la commission Massey, en 1950, avaient formulé l'espoir que toutes les universités "faisant le même genre de travail" recevraient proportionnellement la même aide et que la commission suggéra une aide de $150 à $200 par étudiant, M. Kerr dit qu'en ce qui concerne Dalhousie, université desservant les quatre provinces maritimes, l'octroi fut de $89.70 l'an dernier.

Les frais d'exploitation de Dalhousie ont triplé depuis dix ans, passant de $482,831 à $1,461,008, et ils seront encore plus élevés en 1954-55.

Soutenir une université au sein d'une population qui n'est pas riche est un constant problème dit M. Kerr.

La mort de P. Claudel commentée au Vatican

Cité du Vatican (C.C.C.) — Annonçant la mort de Paul Claudel, l'Osservatore Romano fait suivre la nouvelle d'une biographie du disparu et conclut:

"On peut dire que la mort de Paul Claudel est un deuil pour toute la culture catholique, où vient de se taire une âme sans cesse enflammée pour la conquête de la Vérité et de la beauté..."

De son côté Radio-Vatican a transmis le même jour une note du R. P. Beslay, S. J., se terminant par ces mots: "L'oeuvre de Claudel, est magnifique de puissance et de fraîcheur et d'une poésie extraordinairement suggestive. Quant à ceux qui ont vu représenter son "Chemin de Croix", ils n'oublieront jamais cette méditation poursuivie par un chrétien, qui devant le grand crucifix de bronze de Notre-Dame, regardait "en silence comme un homme qui préfère son ami".



Monsieur Jules Thibaudeau, courtier de Québec et Sillery, ancien vice-président de la maison Oscar Dubé & Cie Inc., désire informer sa clientèle qu'il a quitté cette maison et qu'il continue d'agir comme courtier en valeurs à titre personnel. On peut lui adresser toute correspondance à Case Postale 38, Sillery, Québec 6, ou communiquer avec lui par téléphone en appelant à Québec le numéro 7-2430.



Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif, dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

SAMEDI, 5 MARS 1955

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (LE BELIER) — Il vous faudre être prudent et ne pas prendre les yeux fermés, tout ce que l'on vous propose. Sachez démêler cependant les belles opportunités.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (LE TAUREAU) — Vous pouvez avec un peu de tact vous attirez de nombreux amis qui vous ouvriront des voies inconnues dans la réalisation de vos projets. Soyez patient et courageux.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (LES GEMEAUX) — L'honnêteté et la franchise sont d'admirables qualités mais il faudrait leur ajouter la courtoisie quand vous donnez vos opinions. Veillez aux choses particulièrement importantes.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (LE CANCER) — Contrôlez vos émotions. Des pensées pessimistes sont à prévoir. Un changement d'influence ajoute des chances de succès à tout ce que vous ferez pour améliorer votre situation.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (LE LION) — Vous pouvez attendre beaucoup de vos associés mais à condition cependant que vous leur donniez pleine confiance. Les nouvelles inventions sont en faveur.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (LA VIERGE) — Avant d'entreprendre quoi que ce soit, corrigez les erreurs que vous auriez pu commettre par le passé. Intéressez-vous aux gens qui ont une brillante imagination.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (LA BALANCE) — La compréhension et des méthodes énergiques vous conduiront au but. Un voyage d'agrément vous ferait du bien entre temps et protégerait votre santé.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (LE SCORPION) — Donnez le meilleur de vous-même. Des situations compliquées risquent de vous troubler. Les réflexions faites dans le calme vous sont recommandées.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (LE SAGITTAIRE) — Les rayons sont favorables et vous annoncent une belle réussite. Dans le domaine du coeur, vous devriez agir avec moins de légereté.

DU 23 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (LE CAPRICORNE) — Suivez le chemin que vous dicte votre conscience et votre jugement. Ne vous laissez pas abattre par des propos malveillants qu'on tient sur vous.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (LE VERSEAU) — Si vous travaillez avec enthousiasme vous avez une grande chance d'atteindre le succès plus tôt. Ne vous laissez pas induire en erreur par des supposés connaissants.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (LES POISSONS) — Vous ferez la rencontre d'une personne sympathique qui par ses conseils vous aidera grandement. Ne soyez pas surpris d'avoir à faire face à des obligations inattendues.

POUR CEUX QUI SONT NES AUJOURD'HUI: Dieu vous a doué de nombreux talents et qui sont très différents. Vous êtes porté à vouloir tous les développer en même temps et comme résultat vous êtes toujours au même point. Votre imagination crée quelquefois des méthodes géniales mais manquez de courage pour les exécuter. Soyez plus philosophe devant les difficultés.

Cirages à l'Épreuve de l'Eau avec



10 TEINTES POPULAIRES

Grève au Ciel...

(CONTE)

Ce matin-là, la Vierge Marie trouva le ciel en désarroi.

Sur son trône, le bon Dieu montrait une figure longue d'une aune... Autour de Lui, les neuf choeurs des Anges, cessant chants et louanges, avaient fait silence. Tous considéraient la Majesté divine avec des mines consternées.

—Qu'avez-vous, mon divin Fils? s'écria Marie, en se jetant aux pieds du Créateur.

—Ah! ma très sainte Mère! répondit Jésus, dans quel siècle vivons-nous?... Un séraphin qui est allé faire un tour sur la terre, vient de m'apporter une nouvelle épouvantable!

—Que se passe-t-il donc par là? s'enquit la Vierge alarmée.

—Une chose épouvantable, ma Mère, je vous l'ai déjà dit. Figurez-vous que mes Anges Gardiens menacent de se mettre en grève.

—En grève, les Anges Gardiens? répéta la très Sainte Vierge, horrifiée. Ce n'est pas possible.

—Hélas! fit Dieu avec découragement, tandis que les anges, assemblés autour de Lui, baissaient tristement leurs belles têtes nimbées de lumière. Le rapport du séraphin n'est que trop péremptoire. Dans quelques jours, tous mes anges Gardiens seront en grève... Oh! la la! Quelle affaire!

Soudain, apercevant saint Michel, qui passait par là, Dieu l'interpella:

—Tu sais ce qui se passe Michel? lui demanda-t-Il.

—Oui, toute votre cour est sens dessus dessous. On ne parle que de la deuxième révolte des anges. Vous devriez les rappeler auprès de vous.

—Rappeler les Anges Gardiens? Y penses-tu, Michel, se récria le Sauveur.

—Comme vous voudrez, Seigneur. Mais, croyez-moi, la terre n'est pas un lieu recommandable... même pour des anges.

—Mais je ne peux tout de même pas laisser mes pauvres créatures sans protection sur cette boule de perdition! s'écria Dieu. Tu vas plutôt réunir les Anges Gardiens en conférence, ici, ce soir. Nous allons entendre leurs griefs et voir ce qu'ils réclament.

* * *

Le soir même, saint Michel disposa les étoiles, dans le firmament, d'une certaine façon qui voulait dire, en code céleste: tous les Anges Gardiens sont convoqués au ciel, côté de l'occident, ce soir, au premier rayon de la lune.

Ce soir-là, les Anges Gardiens montaient au rendez-vous divin.

Quand ils furent tous là, le bon Dieu s'avança au milieu d'eux et leur dit:

—Mes chers Anges, j'ai appris que vous voulez vous mettre en grève. Celà n'est vraiment pas raisonnable. Qu'est-ce donc qui ne va pas?

—Nous sommes las de notre ingrate besogne! crièrent-ils.

—Nous n'en pouvons plus!

—Nous sommes trop seuls, sur la terre!

—Nous voulons revenir au ciel!

—Seuls, sur la terre? fit Dieu avec étonnement. Mais que faites-vous donc des hommes, mes créatures?... N'avez-vous pas, chacun de vous, un compagnon ou une compagne que je vous ai chargés de protéger et que vous ne quittez, ni le jour, ni la nuit?

—Cela ne nous empêche pas d'être seuls, Seigneur, dit un grand archange, en se levant. Car vos créatures nous ignorent.

—C'est vrai, ajouta un autre. Qui songe, sur terre, qu'un ange s'attache à ses pas? Les hommes nous entraînent dans des tourbillons insensés, sans jamais nous accorder la moindre attention.

* * *

—Ainsi, moi, dit un beau séraphin blond, se levant à son tour. Je suis l'Ange Gardien du petit Jean, le plus turbulent des bambins. Sans moi, il se serait tué plus de dix fois. Par exemple, le jour où il est tombé à l'eau, c'est moi qui ai placé sous sa main la racine à laquelle il s'est accroché. La fois où il est dégringolé du grand pommier, j'ai étendu mon manteau sur le sol pour amortir le choc, et petit Jean s'est relevé sans le moindre mal. Croyez-vous qu'il ait songé à me remercier?.. Il ne m'a pas même accordé une pensée.

Quand le séraphin blond se tut, un ange à tunique blanche ceinturée d'or prit la parole.

* * *

—J'ai pour mission de protéger Lisette, dit-il. Une petite évaporée qui traverse toujours la rue en courant, sans jamais regarder, ni à droite, ni à gauche. Vingt fois, je l'ai tirée par la manche, au moment précis où un tramway ou une automobile allait l'écraser. Elle s'est toujours demandé par quel miracle elle échappe à tous les accidents, sans jamais penser que je puisse y être pour quelque chose.

* * *

—Parlons donc de mon protégé, Paul, dit un autre. Un gamin que l'on retrouve toujours perché sur un mur croulant, sur une chaloupe prête à chavirer, ou une branche trop mince. Il se tire indemne de toutes ses aventures, et l'on parle partout de sa bonne étoile, mais jamais de son bon ange qui, pourtant, fait tout le travail.

* * *

Moi, dit encore un autre je suis l'Ange Gardien de la petite Suzette, une toute petite fille qui a peur de s'endormir dans le noir. Chaque soir, quand sa maman veut la mettre au lit, elle fait des crises ridicules, sans songer que je suis là, que j'étends mes ailes au-dessus de son petit lit pour la garder de tout mal.

—Ah les enfants sont des ingrats! soupira, d'une façon navrante, un bel ange à tunique d'azur.

—Ils ne reconnaissent même pas notre voix lorsque nous leur chuchotons de bons conseils à l'oreille, gémit un autre.

—Pour moi, c'est encore pis, fit un joli chérubin, rose, tout triste sous son auréole d'aurore. Ma petite compagne, Loulou, ne sait même pas que j'existe. Sa maman ne le lui a jamais dit.

Et la litanie des plaintes continua longtemps, longtemps, sur ce ton.

* * *

Dieu, avisant tout-à-coup un groupe d'anges qui paraissaient encore plus tristes et plus fourbus que les autres, leur demanda:

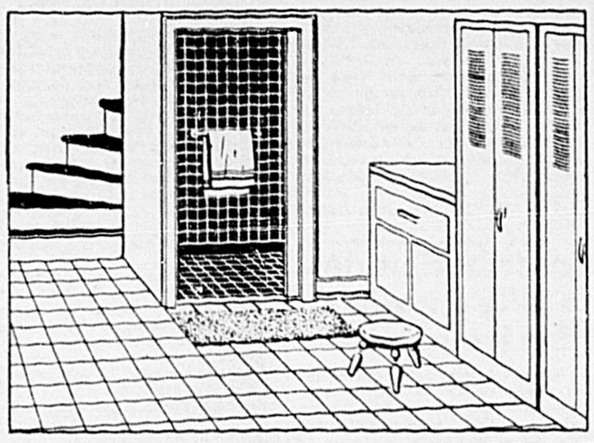
—Et vous, mes bons anges, qu'avez-vous à dire?

—Oh! nous, Seigneur, répondirent les pauvres anges d'une voix sans timbre, notre infortune dépasse tout ce que vous venez d'entendre: nous sommes les Anges Gardiens des grandes personnes.

(à suivre demain)

La neige n'apportera plus d'ennuis à la ménagère

La neige est-elle une "poésie" pour la ménagère? — L'installation d'une chambre spéciale apportera la solution aux saletés de la neige fondante.



Une chambre d'utilité, permettra à chaque membre de la famille d'être à l'aise sans pour cela être cause de problèmes pour la ménagère. Les habits humides de neige, les couvre-chaussures maculés de boue, la majorité des saletés seront enrayées.

L'hiver passe pour être la saison la plus poétique de l'année. Les toits des maisons sont couverts de neige, les arbres arborent une belle parure de glace et de frimas et les vastes plaines sont enfouies sous la neige blanche. Toutefois, la ménagère ne partagera pas l'avis commun, au sujet de la "poésie" de l'hiver. Elle songe évidemment aux habits, couverts de neige sale, mêlée de boue, aux taches de neige mouillée faites sur son plancher de cuisine, sans compter cette couche de calcium qui, si elle fait fondre la neige dans les rues de la ville, est sujet de nombreux cauchemars pour toute bonne ménagère!

Les experts sont tous d'avis que la majorité des saletés qu'il faut enlever dans la maison viennent de l'extérieur et sont apportées par tous les membres de la famille, en pénétrant dans le foyer. C'est d'ailleurs une situation qui existe, hiver comme été, bien qu'elle soit pire en hiver.

En campagne, sur les fermes, comme le souligne l'Institut canadien de la Plomberie et du Chauffage, on a résolu le problème dans plusieurs cas. Pour le résoudre, on a aménagé ce que l'on appelle la "chambre d'utilité", où les hommes, tout comme les aide-fermiers, peuvent enlever leurs fripes, se laver et se changer complètement d'habits avant de pénétrer dans la maison proprement dite.

En se basant sur la pratique des fermiers, plusieurs ménagères des villes ont aménagé un genre de "chambre d'utilité" dans leurs maisons, non seulement pour permettre aux membres de la famille d'apporter le moins de saletés possibles dans la maison, mais pour permettre à Madame également d'y faire quelques petits travaux, comme le lavage, la préparation des fruits ou légumes devant être servis à table ou pour la mise en conserve, par exemple.

Certains travaux qui étaient faits jusqu'ici, avec le cortège des inconvénients qu'ils entrainaient, soit dans la cuisine ou dans la chambre de bain, le sont maintenant, sans aucun ennui, dans cette chambre conçue spécialement à ces fins.

Ce qui compte surtout, c'est l'emplacement de cette chambre d'utilité. Qu'elle soit au sous-sol ou au rez-de-chaussée, peu importe, mais il importe cependant qu'elle soit très près des portes et pas très éloignée de la cuisine. Si elle est placée au sous-sol, elle devra l'être non loin des cuves de buanderie, car un bon évier et de l'eau chaude et froide en quantité sont les deux éléments essentiels d'une chambre d'utilité.

L'emplacement idéal pour ce genre de chambre serait au rez-de-chaussée, à côté de la cuisine, s'il y a l'espace voulu pour ce faire. Dans ce cas, le coût d'installation des pièces de plomberie nécessaires à cette chambre ne sera pas trop dispendieux, comme elles peuvent être reliées facilement à celles déjà existantes de la cuisine.

En songeant que cette chambre servira également aux "athlètes" de la famille qui veulent changer de linge, en été comme en hiver, il serait bon d'y installer une douche. Il existe des unités modernes de douches, livrées en bloc de manufacturier au consommateur, séparées pour la livraison, mais absolument à l'épreuve de l'eau et des fissures, une fois réunies ensemble. Faciles à installer, ces unités n'exigent aucun plancher spécial et peuvent être reliées rapidement au système déjà existant de plomberie et de renvoi d'eau.

Avec l'installation d'un cabinet à douche, il est très facile, et surtout très commode, de changer ses vêtements de sport pour du linge propre, dans ce genre de chambre d'utilité. En hiver également, la douche aidera considérablement à enrayer les frissons et les rhumes, comme elle constitue d'ailleurs une excellente mesure préventive.

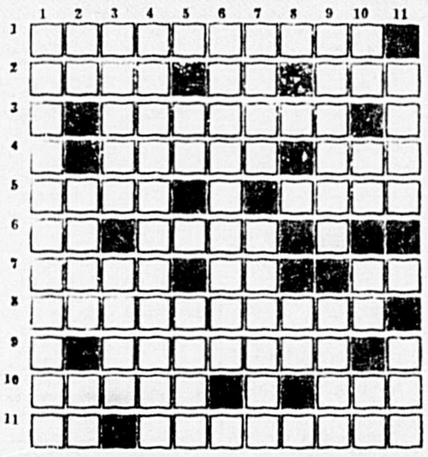
Il faudra également vérifier le réservoir à eau chaude, comme l'installation de cette chambre d'utilité exigera beaucoup de lavage et de nettoyage.

Dans plusieurs maisons, on tente d'installer un tas de nouvelles unités, telles que lessiveuses atomatiques, cabinets de douches, machines à laver la vaisselle, etc., etc., en exigeant une consommation énorme d'eau chaude d'un vieux réservoir à eau chaude.

Il ne faut pas oublier que ces nouvelles unités consomment beaucoup plus d'eau chaude que ne peut en fournir le réservoir actuel. Remplacer alors ce réservoir constituera un excellent placement.

Si l'installation d'une chambre d'utilité apporte la solution à de nombreux problèmes auxquels la ménagère doit faire face, son coût d'aménagement en sera ridicule et ne constituera plus une source d'ennuis. D'ailleurs, les prêts consentis par les banques à charte, en vertu de la loi du gouvernement concernant les améliorations à apporter aux maisons, ont été conçus justement pour éviter ces ennuis. Ayez donc une entrevue avec votre entrepreneur en plomberie et vous verrez qu'après tout ça ne coûte pas si cher d'installer une telle chambre d'utilité. Vous constaterez que vous pourrez en défrayer le coût, au moyen de ces prêts.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Cordon servant à porter le cor de chasse.
2 — Ensuite — Interjection — Emploie.
3 — Ouverture pratiquée dans le toit.
4 — Possessif pluriel — Article simple pluriel.
5 — Séjour des bienheureux—Choisie.
6 — Interjection — Dresse.
7 — Soutire — Année — Nom du soleil, chez les Egyptiens.
8 — Guérison par le magnétisme.
9 — Jeu de cartes.
10 — Ce qui n'existe pas — Possessif.
11 — Pronom personnel — Terre tenue moyennant redevance.

VERTICALEMENT

1 — Ecoulement.
2 — Sans ornement — Fille d'Eurytos — Possédé.
3 — Personnage des théâtres de la foire — Habitation en bois.
4 — D'une façon usuelle.
5 — Symbole chimique du cuivre — Intente en justice.
6 — Bruit tumultueux, tapage en général.
7 — A l'extérieur — Jeu d'esprit.
8 — Connu.
9 — Petite rue — Exprime l'identité.
10 — En les — Possédé — Ile de l'Atlantique — Dans.
11 — Crochet de fer — Point cardinal.

Solution du problème d'hier

S	A	N	D	A	R	A	Q	U	E	■
A	R	A	I	N	■	B	■	S	T	E
L	I	M	P	I	D	E	■	A	U	X
I	■	U	S	A	■	I	■	G	I	T
C	O	R	O	N	I	L	L	E	■	I
O	C	■	M	E	■	L	A	■	■	R
Q	U	I	A	■	F	E	C	A	M	P
U	L	■	N	■	O	■	T	R	I	A
E	I	■	I	R	■	L	A	I	■	B
■	■	R	E	I	S	■	S	A	U	L
G	R	E	■	S	I	S	E	■	R	E

Modes masculine et féminine

(PC) — Les vêtements pour hommes occupent une place de plus en plus importante dans le domaine de la haute mode.

Les chapeaux masculins, par exemple, si l'on en croit les manufacturiers, seront beaucoup plus habillés cette année. Le derby est remis à l'honneur pour les hommes d'affaires, mais il présente lui aussi un "new-look." Bord plus étroit, couronne plus pleine, choix de trois couleurs: gris perle, brun et noir.

En général, on peut dire que le costume masculin a retrouvé beaucoup de son ancien formalisme, tout en offrant, évidemment des lignes nouvelles.

Dans les vêtements pour dames, on assiste à la rentrée du jumper sur la scène de l'élégance. Cette mode, qui a commencé à percer l'automne dernier, s'est étendue à presque toutes les collections du printemps. Le jumper de coupe princesse, en faille rayonne ou en tweed de coton, sera sans doute le plus populaire. Certaines de ces créations ont une taille empire, d'autres épousent des lignes plus souples s'épanouissent dans l'ampleur de la jupe.

Au chapitre des chaussures, l'escarpin se défait enfin de son aspect purement pratique pour devenir un soulier de grande circonstance. Même dans ses versions les plus classiques, emprunte une délicatesse de forme qui confère au pied une grâce inaccoutumée. Pour le petit soir, il revêtera tantôt des brillants, tantôt des ornements de tissus décoratifs ou autres garnitures recherchées.

Pour enrayer la délinquence juvénile

(PC) — Une femme juge de Londres a déclaré à Montréal, au cours d'un interview, que la création de clubs pour enfants a grandement contribué à réduire la délinquence juvénile en Angleterre.

Mme Barnett Janner, magistrat à la cour juvénile de Londres et juge de paix pour le comité de Londres, attribue à l'absence d'occupations les mauvais plans qui peuvent germer dans l'esprit des enfants.

"Il est très rare, affirme-t-il, qu'un enfant faisant partie d'un de ces clubs récréatifs comparaisse en cour pour un délit quelconque." Mme Janner décrit ces clubs anglais comme des centres sportifs et récréatifs analogues à certains organismes canadiens et américains.

Le juge Janner souligne qu'il existe encore une pénurie de bénévoles dans ces organisations, mais note, d'autre part, que le public est de plus en plus conscient de leur nécessité et de leur efficacité dans la lutte contre la délinquence.

En plus d'être juge à la Cour juvénile, Mme Janner est également une autorité judiciaire en matière de démence et de retardement moral. En vertu de la loi qui régit ce domaine particulier de la justice, elle est la seule personne à pouvoir juger, à la cour où elle se trouve, de la santé mentale d'une personne, après que les témoignages médicaux ont été déposés.

Le prix du thé en Grande-Bretagne

(PC) — Le prix du thé est un des sujets de conversation les plus brûlants en Grande-Bretagne, ces jours-ci.

Cette denrée se vend de un à un dollar quinze la livre, soit trois fois son prix d'avant-guerre.

Inutile de dire que cette situations à d'importantes répercussions sur le budget des familles. Au cours de l'année 1954 seulement, les Britanniques ont consommé dix millions de livres de thé.

Madame Carrington Wood, présidente de l'Association des ménagères de Londres, a lancé une campagne de "boycottage partiel" en préconisant l'emploi d'une quantité de thé. C'est trop demander à un Anglais, avoue-t-elle, de s'abstenir complètement de boire du thé, mais elle recommande de mettre une cuillerée à thé de moins par théière.

L'importance de ce breuvage est telle en Angleterre qu'il a été cause de grèves de la part d'ouvriers qui se voyaient refuser le temps nécessaire pour prendre leur tasse de café, au cours de la journée. Le thé a même figuré dans les poursuites en divorce.

Carnet Social

M. Robert Montminy, T.D., est de retour de Montréal où il a assisté à la Promotion 48 de l'Ecole des Arts Graphiques, tenue à l'Hôtel Mont-Royal la semaine dernière.

— o —

M. Maurice Noreau, i.f., Chef du district du département des Terres et Forets de Chicoutimi et secrétaire-gérant de l'Association Forestière Lac St-Jean Saguenay, ainsi que Mme Noreau sont présentement à Québec, où ils assistent au Troisième Congrès Quinquennal de cette association.

— o —

L'Honorable Antonio Talbot et Mme Talbot, étaient de passage à Chicoutimi en fin de semaine, où ils ont assisté au concert Alarie-Simoneau, dimanche soir que présentait la Société des Concerts.

— o —

M. et Mme Jacques Larochelle, de Québec, ont passé la fin de semaine dernière à Chicoutimi.

* * *

ST-GEDEON (DNC)

Mme Jean-Baptiste Bois, de Chicoutimi, est partie pour une quinzaine de jours à Montréal et à Trois-Rivières.

Mlle Gaby Barbeau, était dernièrement de passage chez des amis à Chicoutimi.

— o —

Mlle Monique Bois qui fait partie du CARC, doit s'embarquer prochainement à bord du "Queen Elizabeth" pour un voyage en France.

* * *

A été baptisée, le 27 février à l'hôpital du Christ-Roi à Alma, Marie-Yvonne-Line, enfant de M. Jean-Marie-Tremblay et de Mme Tremblay née Marie-Noëlle Simard. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Tremblay, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Paul Desjardins, née Béatrice Tremblay, tante de l'enfant.

Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les événements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adresses-vous à:

Le Carnet Social
316 Ave Labrecque
Chicoutimi, Tél.: 4-4474

Un bon plat de Carême

SAUCE BOUILLIE

1 c. à t. de sel
1 c. à s. de moutarde
1 c. à s. de farine
1 c. à s. de sucre
3 jaunes d'oeufs
2 c. à s. de beurre
¾ tasse de lait
¾ tasse de vinaigre
Une pincée de poivre de Cayenne.

Faites chauffer le lait au bain-marie. Mélangez ensemble les ingrédients secs et versez le lait chaud par-dessus. Remettez le tout dans le bain-marie et faites cuire en remuant constamment pendant cinq minutes, ajoutez lentement le vinaigre, puis le beurre et remuez jusqu'à ce qu'il soit dissous.

Déblayment des dégâts causés par l'inondation

Sydney, Australie (PA) — Les habitants de l'Ouest des Nouvelles-Galles du Sud s'attaquent aujourd'hui à la tâche de déblayer les dégâts laissés par l'inondation qui se retire lentement. Seuls, quelques hameaux sont encore en danger.

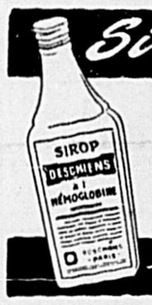
On place officiellement le nombre de morts à 40; mais la police dit que c'est là un chiffre minimum et que le total réel ne sera probablement jamais établi. Quant aux dommages, certains vont jusqu'à dire qu'ils se chiffrent en dizaines de millions de livres. D'autres estimations sont moins pessimistes.

Prochaines retraites fermées

Pour dames, ... du 7 au 10 mars
par le R.P. Lorenzo Gauthier c.s.v.
Pour jeunes dames, 14 au 17 mars
(moins de 15 ans de mariage)
par le R.P. J. Ladouceur, c.ss.r.
Pour jeunes filles, du 3 au 6 mars
par le R.P. Lorenzo Gauthier c.s.v.
Pour jeunes filles, du 17 au 20 mars
(Prédicateur inconnu)
Pour fiancées, du 28 au 31 mars
par le R.P. Chamard, o.m.i.
Pour jeunes filles,
durant les Jours-Saints
par le R.P. Hermès Fuchs, a.a
Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à:

La Maison N.-D. des Missions
766, rue du Cénacle
Les SS. Missionnaires de l'Imaculée-Conception
Tél.: 4-4368

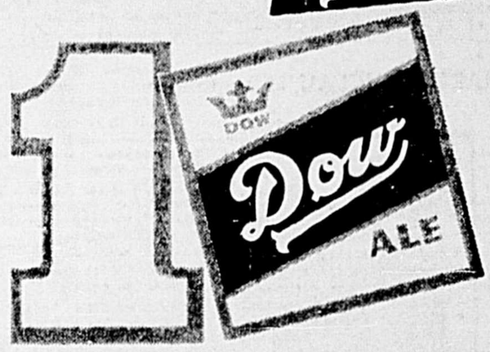
Sirop DESCHIENS à l'HÉMOGLOBINE



Pâle?... Sans forces?... Sans appétit?... — Votre sang manque d'hémoglobine. Vous souffrez d'anémie, une maladie des globules rouges du sang. Le SIROP DESCHIENS est un puissant ferrugineux; il rend la vie au tissu sanguin, redonne des forces, stimule l'appétit et accroît l'énergie. Recommandé par le corps médical depuis plus de 50 ans.

contre L'ANÉMIE

Les Chefs-d'Oeuvre SE SIGNENT Dow



BIÈRE INCOMPARABLE!



LAGER SANS RIVALE!

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

Le cognac de bon goût
COGNAC
MARTELL

MAGNIFIQUE BLOUSE



Jolie blouse que vous pourrez porter avec pantalon ou jupe pendant la saison chaude.

Patron 7289: grandeurs, petite (10, 12); moyenne (14,16); grandes (18, 20).

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'aurez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (0.25) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no. du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave Labrecque, Chicoutimi.

Le nouveau catalogue d'Alice Brooks ne coûte que 0.25.

POUR TOUS LES JOURS

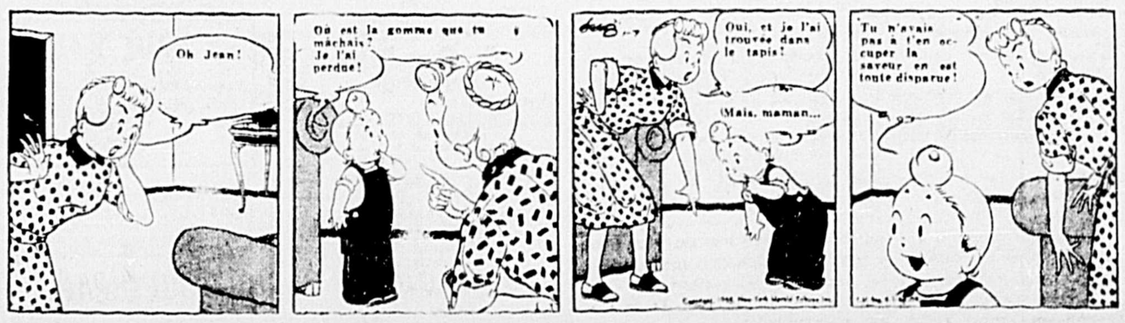


Une robe-soleil ou simplement un gentil tablier, dans un seul patron vous pourrez coudre, madame, ces deux vêtements.

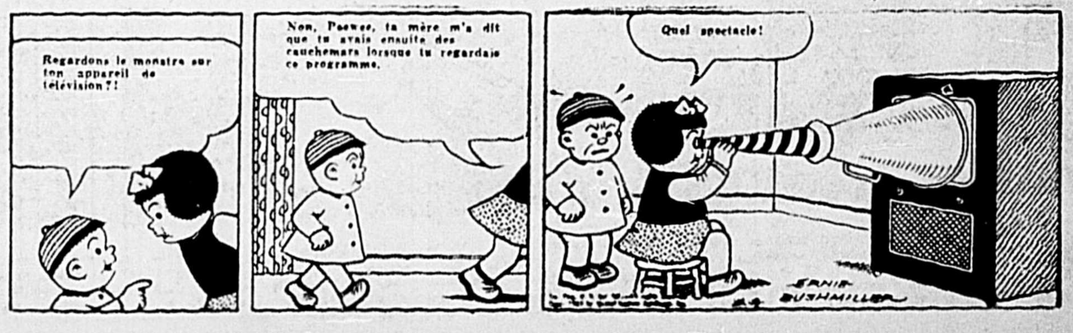
Patron 4728; grandeurs 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 3⅞ vges de 35-pces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'aurez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (0.35) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no. du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave Labrecque, Chicoutimi.

LOUISE et LOUIS — par Seeg



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS
DES PETITES ANNONCES
LE PROGRES
DU SAGUENAY

Minimum par insertion (17 mots) 50c pour tout mot additionnel .03c.

Avis de décès, de funérailles, de messes de naissances, de services anniversaires de remerciements, etc.: $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4.30 hres la veille de la publication

A VENDRE

ATTENTION! Montres en or garantie dix ans. Moitié prix. Catalogue gratuit. Restaurant Central, Saint-Augustin, Comté Roberval, Qué.

TERRE à vendre à St-Fulgence, 3½ lots cent acres de terre faite, balance en bois maison 30' carrés, cuisine 18' X 25', ameublement, système chauffage air chaud. Instruments aratoires, tracteur, animaux S'adresser à François-Xavier Tremblay St-Fulgence, tél.: 120 S 12.

A LOUER

CHAMBRE à louer, à 223 Racine est Chicoutimi. S'adresser à téléphone: 4-3006.

OUVRAGE DEMANDE

CELLES qui désirent se faire confectionner des catalognes au métier n'ont qu'à s'adresser à 493 rue Ste-Anne, Chicoutimi.

RADIO A VENDRE

RADIO D'AUTOMOBILE à vendre, peut s'adapter aux modèles Ford 1941 à 1947. Très propre et en très bonne condition S'adresser à 49 rue Langevin, Rivière-du-Moulin. Tél.: 4-6919. Chicoutimi.

FEMMES DEMANDEES

UN MAGASIN de robes et lingerie chez-vous. Modes de la Cinquième Avenue, New-York. Bonnes commissions. Rien à investir. Ecrivez à Modern Manner, Dépt. 4058, 276 rue Mayor, Montréal.

DÉCÈS

BOILY:— A Chicoutimi, le 3 mars, à l'âge de 6 mois, Joanne enfant de M. Paul Boily et de dame Paula Joseknino.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de ses parents, 431, rue Bécard, Chicoutimi.

La cérémonie des Anges aura lieu cet après-midi, à 3 heures, en la Cathédrale.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Jos. Blackburn, Enr. de Chicoutimi.

Le CED du S.-C. tiendra une réunion

On est prié de prendre note que mardi soir, le 8 mars, sera tenue au Centre Paroissial du Sacré-Coeur de Chicoutimi, une grande réunion générale du Cercle d'Economie Domestique, à 8 hres p. m.

Le lendemain soir, à huit heures également, le 9 mars, une grande réunion aura lieu pour toutes les dames et demoiselles qui désirent s'initier à la couture afin de contribuer à la formation d'un service d'entraide.

OFFRE D'EMPLOI

BELLE OPPORTUNITE pour homme ayant expérience dans la vente. Proposition exceptionnelle. Avenir et revenus assurés à homme qualifié. Doit avoir une belle personnalité et posséder voiture récente. Ecrire références à: Gérant, Boite Postale 163, Places d'Armes, Montréal, Québec.

VENDEURS DEMANDES

PAQUES offre opportunité de ventes intéressantes. Joignez nos rangs maintenant. Demandez catalogue gratis et détails. 1660, Delorimier, Dépt. W. Montréal 24.

POULES — POUSSINS

COMMANDEZ vos poussins maintenant. **BUAY** a un grand choix de races pures et de croisements. Demandez-nous en la liste complète, comprenant la Bignée "Amex" croisée. Approbation du Gouvernement Canadien. Poussins pour convenir à tous les marchés. Quelques poulettes début rapide. Agents: Rosaire Simard, Chambord; Wilfred Tremblay, Saint-Joseph d'Alma, 585 J 1 Saint-Fabien.

Remerciements pour sympathies

Mme Albert Laforest et ses enfants désirent remercier les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Albert Laforest, soit par l'offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites à la maison mortuaires et assistances aux funérailles ou autrement.

Léger accident à Chicoutimi

Un léger accident de la circulation s'est produit, hier à Chicoutimi, sur la rue Racine entre un camion de la firme A.-E. Gauthier, conduit par Omer Brassard et l'automobile de M. Paul Boileau de la rue St-Antoine. Le choc ne fut pas violent et les dommages ne sont pas considérables.

Beau succès de M. Victorin Dufour

L'association canadienne des Etudes Classiques vient de publier les résultats du concours de version grecque organisé par elle, en février dernier. Cent soixante-douze élèves de Rhétorique, appartenant à quarante-quatre maisons d'enseignement secondaire y ont pris part volontairement. Parmi les dix premiers de ce concours, nous relevons le nom de M. Victorin Dufour, élève de Rhétorique, au Séminaire de Chicoutimi. Il recevra comme prix un volume et un abonnement à une revue culturelle. Les copies ont été corrigées par un comité de professeurs de la Faculté des Lettres de l'Université Laval.

Un groupe d'ouvriers vers Kitimat

Arvida (DNC) — Il y a quelques jours un groupe de neuf employés des usines locales de l'Aluminum Company ont quitté Arvida pour se rendre aux usines de cette compagnie à Kitimat, Colombie-Britannique.

Ces travailleurs sont tous des employés des salles de cuves qui iront faire profiter de leur expérience, les nouveaux employés de Kitimat. Ce sont MM. Lionel Deschênes, Léopold Turcotte, Gérard Dion, Arthur Santerre, Adrien Marquis, Arthur Tremblay, Wilfrid Ouellet, Cyrille D'Amour, Lionel Cormier.

Contribution de la ville à notre numéro spécial

Le conseil de ville de Chicoutimi a accordé une page entière d'annonce à notre quotidien à l'occasion du numéro spécial qu'il prépare pour souligner la venue de nombreux journalistes étrangers en notre région au début de la semaine prochaine. Dans cette page les nombreuses possibilités et réalisations de Chicoutimi seront mises en relief. On sait que l'édition spéciale de notre journal sera distribuée à ces nombreux ambassadeurs de l'étranger de passage dans notre coin de pays si prospère. Un certain nombre de ces copies sera également distribué à Montréal au Palais du Commerce.

Etre trop mécontent de soi est une faiblesse; être trop content de soi est une sottise.

Mme De Sablé.

NIMBUS par J. Darthel



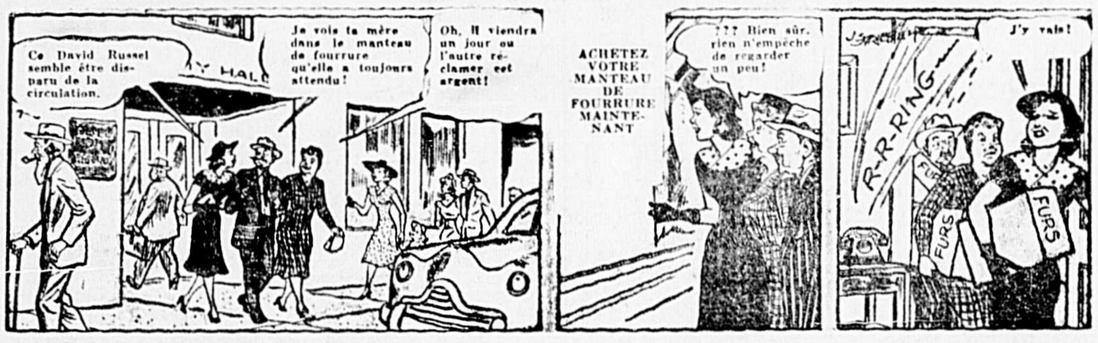
LE FANTOME par Wayne Boring



LE SURHOMME par William Ritt et Clarence Gary



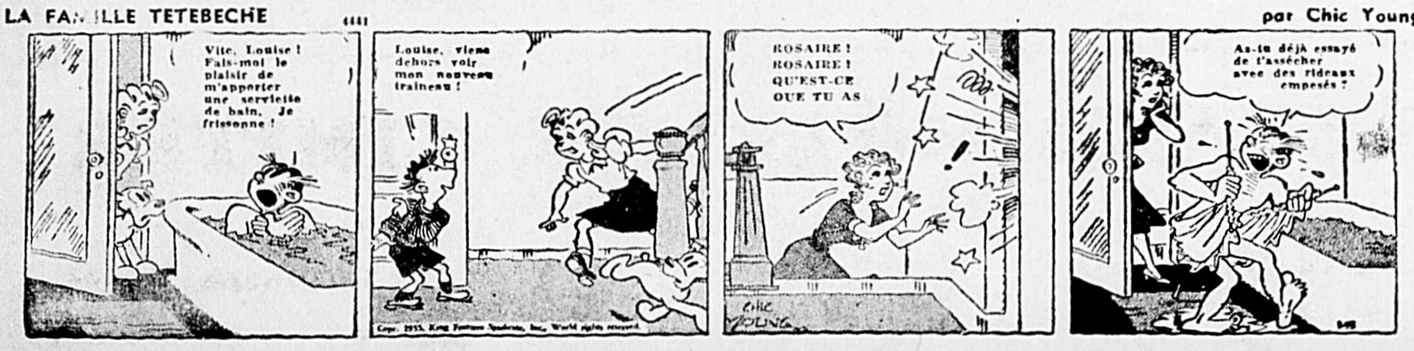
MARISE DUCLAU et sa famille par McEvoy et Striebel



MANDRAKE, LE MAGICIEN par Lee Falk et Ray Moire



LA FAMILLE TETEBECHE par Chic Young



Les autorités . . .

(Suite de la page 1)

dans l'installation puisque l'antenne devient superflue.

Actuellement plusieurs villes possèdent un semblable système de distribution entre autres Coaticook, Warwick, Grand'Mère Shawinigan, St-Raymond, Ste-Germaine. Plusieurs cités dont Sherbrooke, Thetford Mines, Beauceville, sont à l'installer.

Sitôt les explications terminées, M. le maire demanda si la tour serait à Chicoutimi même où ailleurs. M. Déry répondit que son entreprise, à laquelle participera du capital régional par ailleurs, essaiera autant que possible d'ériger la tour à Chicoutimi même. Quant au bureau de perception des tarifs d'abonnement qui peut varier entre $3.50 et $4.50 par mois il sera aménagé à Chicoutimi. M. le maire demanda quel bénéfice la ville serait en mesure de retirer de cette installation, étant donné que la demande comporte une exemption de taxe! La-dessus M. Déry expliqua que cette entreprise comportait des risques assez grands. Ainsi par exemple la découverte d'un autre procédé de transmission de télévision rendrait le système automatiquement désuet.

Finalement il fut convenu qu'il serait sage d'obtenir des renseignements additionels avant de donner une réponse définitive s'il y avait lieu.

Ils survivent . . .

(Suite de la 3ème page)

une halte. Ils n'avaient plus de nourriture et tuèrent un de leur 11 chiens pour se nourrir et nourrir les autres chiens. Quatre autres de leurs chiens ont été abattus plus tard pour les mêmes raisons.

Ootochie est un guide d'expérience qui a accompli le trajet à plusieurs reprises. Il savait qu'il y avait une cabane de chasse un peu plus loin et ils s'y rendirent.

Ils purent alors chasser le caribou et en tuèrent deux. Ils trouvèrent aussi du poisson et se remirent en route pour Cap Dorset avec une bonne provision de viande et de poisson congelés.

Ce n'est que six jours plus tard qu'ils parvinrent à Cap Dorset, exténués, transis de froid, mais contents de leur sort.

On rapporte qu'ils souffrent tous deux d'englures et de brûlures par le vent. Ils se remettent cependant de leur aventure et l'on croit qu'ils seront complètement rétablis d'ici quelques jours.

Délégués . . .

(Suite de la page 1)

ront nos principales industries le 8 mars prochain et qui pourra être déposée dans les principaux kiosques des industries locales à l'exposition de Montréal.

De plus, la Chambre a nommé cinq délégués qui ont accepté de se rendre à deux journées d'étude, le 11 et le 12 mars, sous la direction de M. Pierre Jalbert. Tous les autres membres qui sont intéressés à assister à ces journées d'étude ou à visiter l'exposition industrielle sont priés de communiquer avec le secrétaire, M. A. Sincennes, le plus tôt possible.

Le président, M. Lionel Couture a également parlé del 'organisation de l'exposition industrielle de Chicoutimi qui sera tenue au Colisée, au début du mois de juin. Il a annoncé qu'un comité a été formé sous la présidence de M. Jean-Louis Gauthier pour dresser le programme des principales manifestations au cours de cette semaine d'exposition. M. Couture a révélé qu'environ 200 exposants auront des exhibits à cette exposition et que la Chambre de Commerce de Chicoutimi s'était chargée de l'impression d'un programme pour les circonstances.

Roberval . . .

(Suite de la page 1)

A Roberval, les berceurs se sont installés dans un bureau sis à une intersection fort achalandée de la ville. Plus de 2,500 spectateurs ont déjà défilé devant la vitrine de l'immeuble où se déroule le marathon. Plusieurs d'entre eux venaient des villages avoisinants de St-Félicien et de Chambord.

Les concurrents sont âgés de 18 à 30 ans. Chacun d'eux a été subventionné par un marchand local. Le vainqueur du marathon recevra un trophée en plus de tous les cadeaux que les spectateurs sont invités à déposer dans une boite.

On apporte régulièrement de la nourriture aux concurrents, mais la plupart mangent très peu. On absorbe de préférence du jus de fruits. Les juges surveillent de près la nourriture et la boisson afin d'éviter que les concurrents n'absorbent des stimulants. L'alcool est interdit.

Les concurrents n'ont pas le droit de dormir. Ils peuvent par contre fumer à leur goût. La plupart d'entre eux ont apporté leur nécessaire et ils roulent eux-mêmes leurs cigarettes pour se tenir occupés. Ils peuvent aussi lire des journaux et des magazines ou des livres. Ils entonnent parfois des chansons de folklore canadien-français tout en continuant de se bercer.

Chacun des concurrents a droit à trois minutes de répit à toutes les trois heures s'il le désire.

Les berceuses utilisées sont munies de bras pour plus de confort.

On a le droit de passer une jambe sur l'un des bras, mais il faut que les concurrents gardent toujours un pied sur le plancher.

Il y a quatre juges qui se relèvent en groupe de deux pour surveiller les concurrents. Les juges ne se bercent pas.

Un poste de T.S.F. installé dans la pièce transmet à tue-tête des messages d'encouragement de la part des parents et amis des concurrents. Ces messages sont diffusés par un poste radiophonique local.

On a pesé les concurrents avant le marathon et tous auront droit à un examen médical lorsque le concours sera terminé.

Le Comité . . .

(Suite de la 1ère page)

L'assemblée suggéra comme remède la création d'un syndicat, ou encore la municipalisation de ce service d'utilité publique. En considérant les taux de transport, les octrois des Ministères de la Voirie et des Postes, il va sans dire que nos hommes d'affaires peuvent se lancer dans l'entreprise sans encourir de risque. Pour un même service, la municipalisation de ce service en commun est un actif précieux.

Pour leur part, les municipalités de Ste-Anne de Portneuf et de St-Paul du Nord, lesquelles sont présentement aux prises avec des devises seigneuriales, voudraient bien que le Gouvernement abolisse certains privilèges apparents qui les privent du droit de propriété. Cette question de la Seigneurie Mingan paralyse à vrai dire le développement de ces localités. On devait aborder la question de la séparation du Comté de Saguenay, mais comme il aurait fallu encore beaucoup plus de temps, l'étude en a été portée à la prochaine réunion.

Une épidémie...

(Suite de la page 1)

male ont été signalés à Cartwright, au Labrador. Des renards enragés auraient attaqué un attelage de chiens dans cette région, il y a déjà quelques années. Les chiens avaient alors tué les renards mais ils avaient succombé peu de temps après à des accès de rage.

Les autorités locales sont d'avis que l'épidémie pourrait être enrayée si l'on inocule tous les animaux domestiques dans la région.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
(En Matière de Faillite)

Dans l'affaire de la proposition de:
SIMON COTE, garagiste,
Boulevard des Vingt-et-Un,
St-Alexis de Port-Alfred,
Cté Chicoutimi,
Débiteur:

AVIS est par les présentes donné que "Simon Côté" de St-Alexis de Port-Alfred, Cté Chicoutimi, a déposé entre nos mains une proposition en vertu de la Loi de 1949 sur la faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur à Québec, au bureau du Séquestre-Officiel en le Palais de Justice, le 18ème jour de mars 1955 à 11 heures A.M.

Québec, ce 2ème jour de mars 1955.

R. ERNEST LEFAIVRE,
JOSEPH MARMETTE &
RENE LEFAIVRE,
SYNDICS.

Une visite . . .

(Suite de la page 1)

De plus, l'augmentation du coût de la construction compte pour une grande partie, aussi, à l'installationdu système de chauffage central et aux travaux d'excavation du terrain, où des difficultés sans nombre ont été rencontrées.

C'est le Dr Henri Vaillancourt, maire de Jonquière, qui, au nom des RR. SS. Hospitalières, présenta la bienvenue aux distingués visiteurs. Au cours de l'allocution qu'il prononça, le Dr Vaillancourt, pour avoir été l'un des tout premiers à piloter ce projet de construction, s'est dit très heureux de voir enfin réalisé l'érection d'un hôpital à Jonquière. Il fit l'historique des démarches nombreuses, qui débutèrent en 1951, et des représentations répétées auprès du gouvernement provincial, alors que l'attention et les efforts concertés de nos principaux corps publics furent mis en commun, afin de travailler à la réalisation de cet important projet. Un montant d'environ $300,000 est maintenant nécessaire pour parachever les derniers travaux, et on s'en remettra à la générosité du public pour le recouvrement de cette somme.

Parmi les personnalités présentes, à l'occasion de cette visite officielle de l'Hôpital Notre-Dame de l'Assomption, mentionnons, entre autres, Mgr Luc Morin, P.D.V.F. curé de St-Dominique, M. le Chanoine Henri Fortier, V.F. curé de Ste-Famille de Kénogami, et le R.P. Poirier, curé de la paroisse Ste-Marie-Médiatrice, où est situé le nouvel hôpital; la R.S. Mère St-Ambroise, directrice de cette nouvelle institution, de même que les RR.SS. de l'Eucharistie et Marie-Joseph; LL.HH. les maires Dr Henri Vaillancourt, de Jonquière et Louis Fay, d'Arvida, M. le pro-maire Alonzo Gravel, représentant de S.H. le maire Laurent Lacroix, présentement à Montréal en voyage d'affaire, ainsi que plusieurs échevins des villes de Jonquière, Kénogami et Arvida.

Nous remarquions également. M. Raymond Germain, président de la Commission scolaire de Jonquière, M. Yvan Morrier, secrétaire-trésorier de la Commission des Ecoles catholiques d'Arvida et vice-président de la Chambre de Commerce senior de cette ville, M. J.-O. Bradet, vice-président provincial des Chambre de Commerce, M. N.F. McCaghey, représentant de la compagnie Price Brothers, M. E.H. Eberts, gérant des usines de l'Aluminum Company, d'Arvida, et F. Ferguson, gérant des propriétés de l'Aluminum Company of Canada Ltd., MM. Gérard Dumais, René Girard et Robert Wilhelmy, respectivement présidents des chambres de commerce de Jonquière, Kénogami et Arvida, et MM. les chefs de police de Jonquière et Kénogami, Fernando Dicaire et Albert Arguin.

Le corps médical était représenté par plusieurs médecins des villes de Chicoutimi, Jonquière, Arvida et Kénogami. On remarquait également la présence de MM. les architectes Desgagné et Boileau, de Chicoutimi, à qui avait été confiée la préparation des plans et devis de l'hôpital de Jonquière.

Parmi les autres membres des corps publics, mentionnons MM. Roland Dallaire, président du Jeune Commerce de Jonquière, Roch Lalancette, président du Jeune Commerce de Kénogami, Maurice Parent, commissaire d'écoles d'Arvida, C.-A. Frigon, G. Bouchard, M. Bouchard et J.-A. Dion, tous directeurs de la Chambre senior de Jonquière, ainsi que de nombreuses personnalités dont les noms nous échappent.

Un buffet-cocktail clôturera cette brillante réception.

Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.S., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., B.L.A., C.A. Syndics
34 EST, RUE RACINE Tél.: 4-7790 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

ROBERT RACINE
COMPTABLE AGREE
M.S.C., B.I.A., C.A.
46 St-Aimé (Edifice Flamand) JONQUIERE Tél.: 2-2505

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A., — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal Rondeau, B.A., C.A., — Paul-R. Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A., — Charles Fournier, C.A.
Alexandre Lahaye, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 2-4079

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B.Sc. A. — M. L. LAQUERRE, I.S., B. Sc. A., M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Beton armé — Charpente métallique — Aqueduc et égoûts
Développement hydro-électrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité.
466 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4101 Chicoutimi P. Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine Tél.: 4-3481 (Edifice Perron) "EN HAUT DE STEINBERG" Chicoutimi

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C. A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., B.I.A., C.A.
23 Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P. Q.

Georges Vaillancourt — Michel Corriveau
Vaillancourt & Corriveau
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: 4-3296 Chicoutimi

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3568

Dr Maurice Audet
CHIRURGIEN-DENTISTE
202, rue Bossé Tél.: 4-6821
CHICOUTIMI

Dr Edouard Beaulieu
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice du Théâtre Capitole
Chicoutimi
Tél.: 4-2254 Rés.: 4-1124

Dr Charles-E. Simard
B.A.D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureau
9 heures a midi et 2 à 5 heures
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi de 7 à 9 heures
248, rue Victoria Tél.: 1054
BAGOTVILLE

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
165 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est, Racine
CHICOUTIMI, P.Q.

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtier en Assurances Générales
Vie Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilités de toutes sortes
Tél. Bur.: 4-3115 — Rés.: 4-5613
23 est, Racine — Chicoutimi

OPTOMETRISTES

Edifice Théberge Suite
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tél.: 4-4361
CHICOUTIMI

Dr Guy Dion
OPTOMETRISTE
25, rue Elgin Tél.: 1251
BAGOTVILLE
(Heures de bureau)
9 à 12 A.M. et 2 à 5 P.M.
Le soir sur appointement

Dr Daniel Warren O.D.
Optométriste
Examen de la vue
Verres de contact
369, Racine est
Edifice Abel
Chicoutimi Tél.: 4-4916

AVOCATS

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagacé, Chicoutimi

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagacé Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: 4-8685

MEDECINS

BUREAU: Tous les jours de 2 à 5 p.m et de 7.30 à 9 hres p.m. Tel.: 2-6562
Dr G. Plamondon
MEDECINE GENERALE
Spécialité: Accouchement et maladies de la femme
293, St-Dominique Jonquière

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
Marion & MARION
ROBIO & Bastien
Boite postale 368 — Station "H"
MONTREAL 25

Credit Ajustment
Edifice Théberge
2e étage
121 Racine est, Chicoutimi
Règlement de comptes de tous genres

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le Revenu
71, rue Rhainds
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone 4-6854

PAUL VALLEE
Spécialité: Impôt sur le Revenu
Comptabilité à la semaine ou au mois
660, boul. Lamarche
Chicoutimi
Téléphone: 4-6701

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
6, BOUL. CONSEIL, CHICOUTIMI, P.Q. TEL! 5523

Les recrues comptent souvent

Lorsque l'ailier gauche recrue des Black Hawks de Chicago, Eddie Litzenberger, a compté les trois buts de son club pour lui permettre d'annuler contre le Boston par 3-3 recemment, il s'agissait du premier "tour du chapeau" réussi par une recrue dans la L.N.H. cette saison. Ces trois buts ont porté le total de buts de Litzenberger pour la saison à 21.

Le centre recrue Don McKenney des Bruins de Boston impressionne aussi beaucoup à sa première saison dans la ligue et il avait aussi enregistré 21 buts dans les parties de la L.N.H. disputées avant le 25 fevrier.

Litzenberger et McKenney sont considérés comme deux des meilleurs compteurs à faire leurs débuts dans la L.N.H. en même temps. Litzenberger a 22 ans et McKenney en a 20.

Les joueurs de l'Ouest gagnent souvent le trophée Hart

Les joueurs qui ont appris leur hockey dans l'Ouest du Canada ont réussi exceptionnellement bien dans la course au trophée Hart durant les dernières années. Sept des 10 derniers gagnants étaient en effet de l'Ouest. Il s'agit des joueurs suivants: Al Rollins, Gordie Howe, deux fois, Chuck Rayner, Sid Abel, Max Bentley et Elmer Lach. Les joueurs de l'est qui ont reçu ce trophée accordé chaque saison "au joueur jugé le plus utile à son club" sont Milt Schmidt, Buddy O'Connor et Maurice Richard.

Avis aux skieuses

Le Club de Ski de Clairval de concert avec la zone de ski du Saguenay organisent pour dimanche le 6 mars 1955, les concours régionaux de descente et slalom pour dames, juniors et seniors.

Ce concours est ouvert à toutes les skieuses de la région qu'elles soient membres ou pas d'un club de ski affilié à la zone de ski du Saguenay. Cependant, seules celles qui font partie d'un club auront droit au trophée.

La descente s'effectuera à 10 h. 30 a. m., sur la piste principale du Centre de Ski de Clairval et le slalom à 1 hre p. m. au même endroit.

Le Comité d'organisation compte sur un très grand nombre de compétitrices.

Le retour du Chicago

Les Black Hawks de Chicago avaient cinq points de plus après 59 parties cette saison que durant toute la saison dernière. C'est dire que la reconstruction des Hawks commence à porter fruit. Le Chicago a gagné cinq points sur six possibles dans ses trois dernières parties avant le 25 février.

A la fin de la cédule de 70 parties la saison dernière les Hawks avaient 12 victoires et sept nullités pour 31 points. Après 59 joutes cette saison ils avaient 11 victoires et 14 nullités pour 36 points.

Les Castors gagnent la première par 6-5

Les Castors de Dolbeau ont eu toutes les difficultés du monde à vaincre les Alliés de la Baie au compte de 6-5 dans la première partie semi-finale "B" de 4 de 7 pour le championnat Intermédiaire du Saguenay-Lac St-Jean, hier soir à Dolbeau.

C'est Audet qui a dirigé l'offensive des vainqueurs avec le truc du chapeau. Lalancette et Lamothe se sont aussi distingués avec deux buts et un but respectivement.

Toutes les parties de la série seront disputées à Dolbeau. Dans l'autre série qui oppose les Barons et les Aigles d'Alma, tout semble indiquer qu'elle débutera à Jonquière dimanche.

L'arbitre Chadwick prendra sa retraite à la fin de la saison 1954-55

Bill Chadwick, un vétéran de 16 ans comme officiel de la ligue Nationale de hockey, prendra sa retraite à la fin de la saison 1954-55. Maintenant âgé de 39 ans, cet arbitre deviendra gérant d'un chic club de Long Island, N.Y.

Chadwick, qui est né à New-York, a débuté dans la ligue Nationale de hockey comme juge de lignes à l'âge de 23 ans. Deux ans plus tard il devenait arbitre, un poste qu'il occupe depuis. Depuis longtemps l'arbitre senior de la L.N.H., Chadwick estime parcourir 50,000 par année pour officier. Il estime qu'il aura voyagé quelque 700,000 milles lorsqu'il prendra sa retraite.

"J'ai toujours voulu m'occuper de hockey depuis ma plus tendre enfance", dit Chadwick. "Je n'étais pas assez bon joueur pour espérer m'y faire une carrière, c'est pourquoi je me suis appliqué plutôt à devenir arbitre". Chadwick prétend qu'il n'aurait jamais espéré aller aussi loin en tant qu'arbitre.

"J'ai aime chaque minute de mes 16 ans comme officiel et la décision de prendre ma retraite a été une des plus difficiles de toute ma vie", ajoute Chadwick. "J'ai passé tellement de temps au Canada durant ce temps que je m'imagine souvent être citoyen de deux pays".

Chadwick a officié dans plus de 1,000 parties de la L.N.H. et dans chaque série de la coupe Stanley depuis 1939. Un fait remarquable est qu'il n'a jamais [illegible] seule joute où il devait être en devoir durant tout [illegible] blessures, la maladie ou les retards de voyages ne l'ont jamais empêché d'être présent où il devait l'être durant ces 16 ans.

LE HOCKEY

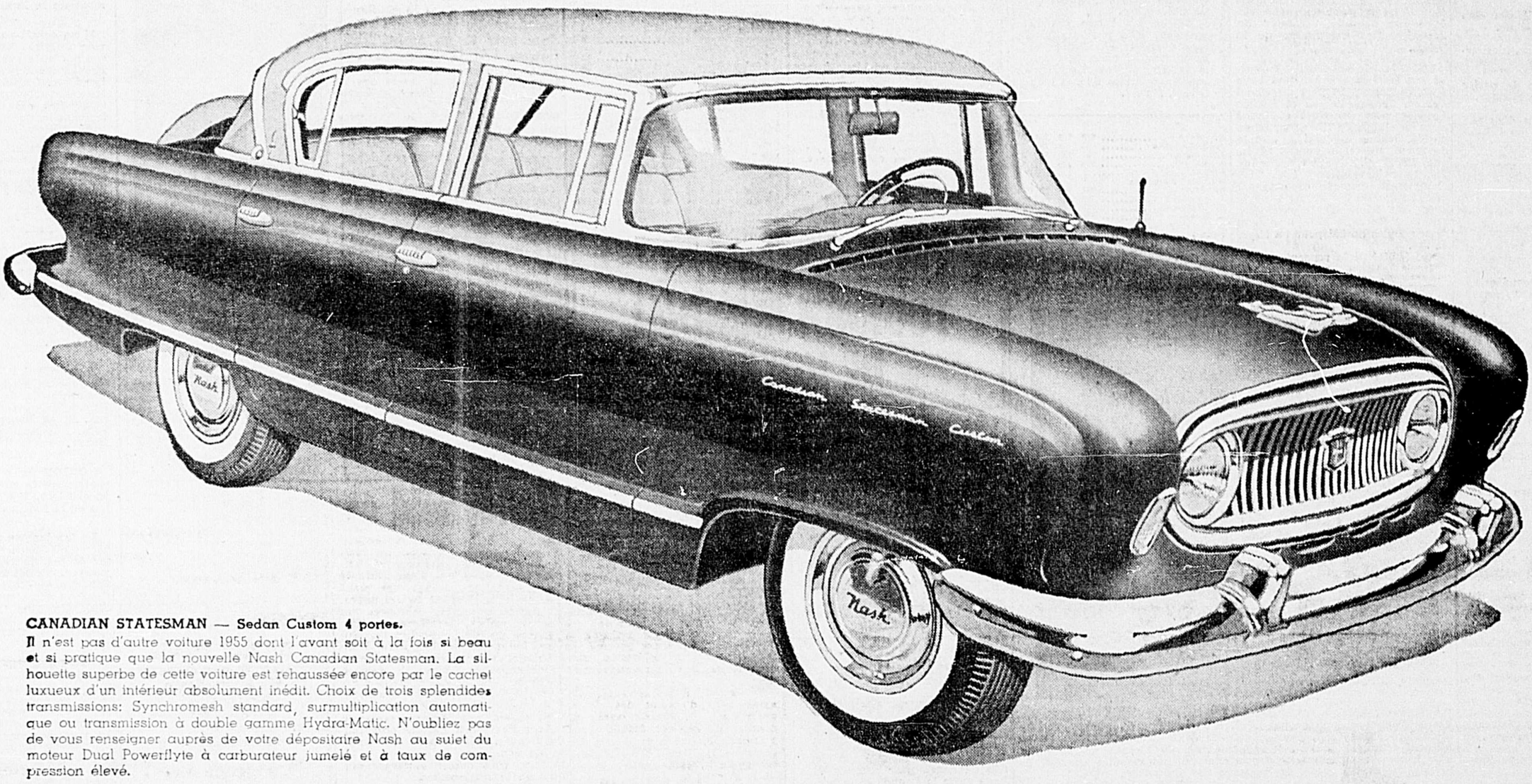
LIGUE NATIONALE
HIER SOIR

Canadien 4 Boston 1
Détroit 6 Chicago 1

LIGUE DU OUEBEC
HIER SOIR

Chicoutmi 5 Royal 3
Shawinigan 1 Valleyfield 6

NOUS PRÉSENTONS LA Nash '55



CANADIAN STATESMAN — Sedan Custom 4 portes.
Il n'est pas d'autre voiture 1955 dont l'avant soit à la fois si beau et si pratique que la nouvelle Nash Canadian Statesman. La silhouette superbe de cette voiture est rehaussée encore par le cachet luxueux d'un intérieur absolument inédit. Choix de trois splendides transmissions: Synchromesh standard, surmultiplication automatique ou transmission à double gamme Hydra-Matic. N'oubliez pas de vous renseigner auprès de votre dépositaire Nash au sujet du moteur Dual Powerflyte à carburateur jumelé et à taux de compression élevé.

AVEC LES 7 CARACTÉRISTIQUES SUPERBES DES VOITURES DE DEMAIN

Perfectionnements lancés par Nash et depuis imités et offerts par d'autres fabricants. La Nash '55 vous offre aujourdh'ui une caractéristique nouvelle — l'avant de la carrosserie à l'européenne, avec des garde-boue "directeurs" et des phares Safety-Vu situés dans la grille de radiateur modèle sport. Ces phares surbaissés permettent une meilleure concentration du rayon lumineux ainsi qu'une sécurité et une efficacité accrues par temps de pluie ou de brouillard. Une autre innovation lancée par Nash.

Nash
NASH MOTORS OF CANADA LIMITED
UNE FILIALE DE L'AMERICAN MOTORS CORPORATION

VOICI LES 7 SUPERBES CARACTERISTIQUES NASH qui placent Nash '55 en tête, pour la sécurité, l'économie et le confort



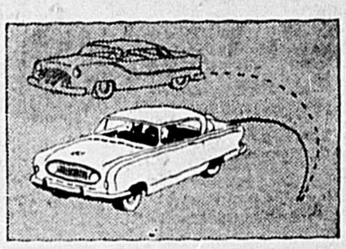
INTERIEUR EXTREMEMENT SPACIEUX — La construction monobloc de Nash élimine les entretoises et les supports inutiles. Munie du siège avant le plus spacieux qui soit, Nash seule offre, à l'avant comme à l'arrière, plus de place pour tête, hanches, épaules et jambes.



CONFORT INEGALE SUR LA ROUTE — Pressez un levier et les sièges avant ou arrière s'inclinent doucement vers l'arrière, un cran à la fois, en cinq positions progressives et confortables. En abaissant horizontalement les deux sièges, vous formez de luxueux lits jumeaux — l'idéal pour sportifs et touristes.



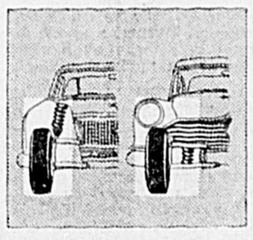
CHAMP VISUEL ELARGI — La Nash a une superbe visibilité Scena-Ramic, grâce à son immense pare-brise enveloppant, arrière comme avant. Les essuie-glaces Nash nettoient même les angles arrondis du pare-brise.



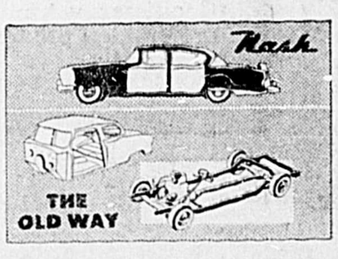
ETONNANTE FACILITE DE CONDUITE — La Nash '55 a un rayon de virage réduit, très perfectionné, et un nouveau volant plus maniable. Les roulements anti-friction permettent de conduire sans effort.



SYSTEME EXCLUSIF "WEATHER EYE" — Ce système de chauffage et d'aération est le meilleur dispositif de confort et d'hygiène dont une voiture ait jamais été pourvue. **Commande thermostatique** de chauffage. L'air frais qui entre dans la voiture est purifié par des filtres de fibre de verre remplaçables.



SUSPENSION EXCLUSIVE A PROFONDS RESSORTS A BOUDINS — Les ressorts à boudins ultra-longs de l'avant et de l'arrière suspendent doucement entre eux et en-dessous d'eux (extrême gauche) le centre de gravité et le poids de la voiture, offrant sécurité et confort accrus. Sur les autres voitures, les ressorts sont verticaux et plus courts.



CARROSSERIE EXCLUSIVE NASH MONOBLOC A DOUBLE RESISTANCE — La Nash '55 (en haut) forme un ensemble monobloc solide et rigide; construite comme les trains et les avions à réaction, elle offre plus de robustesse et de sécurité ainsi que l'absence totale des grincements et des vibrations des boulons. Dans les anciennes carrosseries (en bas) la carrosserie est à cheval sur le cadre auquel elle est réunie par des boulons qui finissent à la longue par jouer et grincer.

Voyez la Nash '55
CHEZ TOUS LES DEPOSITAIRES NASH
Ambassador — Canadian Statesman — Canadian Rambler Metropolitan

BOULEVARD MOTEURS, LIMITÉE

2, Boulevard St-Ignace — CHICOUTIMI — Téléphone : 4-7795

Les Saguenéens triomphent du Royal par 5 à 3

Bloc-notes

Yvon Lavoie a fait un travail superbe dans les filets des Saguenéens.

—•—

Il a permis aux joueurs du Chicoutimi de triompher 2 fois en trois occasions.

—•—

Participez au concours sportif "Lessard sur la Côte".

—•—

Il en vaut réellement la peine.

—•—

Le retour de Jacques Locas augure bien pour les séries éliminatoires.

—•—

C'est dimanche qu'aura lieu l'important match entre la Russie et le Canada.

—•—

Qu'allons-nous faire pour nous amuser cet été ?

—•—

Si Chicoutimi avait son club dans la ligue Provinciale.

—•—

Ça serait magnifique, n'est-ce-pas ?

—•—

Il est bien difficile de parler hockey douze mois par année.

—•—

Valleyfield a besoin d'un miracle pour le sauver de l'élimination.

—•—

La rumeur circule que Bob Frigon reviendra bientôt à Chicoutimi.

—•—

Qui va finir en tête chez les compteurs des Saguenéens ?

—•—

Jean-Marc dit que Ringo est un joueur-robot.

—•—

Quel joueur des Saguenéens va remporter le trophée "Lessard sur la Côte" ?

—•—

Léo Gravelle s'avère une très précieuse acquisition pour les Saguenéens.

—•—

George Coulouris se prépare-t-il à une carrière sportive ?

—•—

Merci à l'abbé Gris pour ses bons souhaits.

—•—

Gilles Laroche est de mauvaise humeur de ce temps-ci et pour cause.

—•—

Jean Béliveau est dans une léthargie.

—•—

Yvon Dufour voit venir le temps des courses avec un sourire.

—•—

Donat Deschênes est le meilleur compteur de l'Intermédiaire.

—•—

On aimerait voir le "Rocket" finir en tête des compteurs de la Nationale.

—•—

Il mérite bien cela après plusieurs années d'attente.

—•—

Les As seront à Chicoutimi dimanche prochain.

—•—

En cherchant un ski perdu dans la neige du Manoir Clairval, si vous trouvez Ben Desbiens.

—•—

Prière de le retourner au Progrès sans plus tarder.

Jean Béliveau remonte en tête des compteurs alors que Canadien bat les Bruins par le pointage de 4-1

Boston (PC) — Jean Béliveau est remonté en première place des compteurs de la ligue Nationale en comptant deux buts, hier soir, pour conduire les Canadiens de Montréal à une victoire de 4-1 sur les Bruins de Boston. Béliveau détient une avance d'un point sur Maurice Richard, également des Canadiens. Par cette victoire d'hier soir, les Montréalais ont protégé leur avance de quatre points sur les Red Wings de Détroit, qui ont battu hier les Black Hawks de Chicago au compte de 6-1.

Bernard Geoffrion, qui a obtenu deux assists sur les buts de Béliveau, hier soir, est en troisième place des compteurs, avec un total de 68 points, soit un de moins que Richard. Kenny Mosdell et Calum MacKay ont compté les deux autres buts des Montréalais. Réal Chevrefils a évité un blanchissage aux Bruins en comptant au début de la dernière période.

Les Canadiens ont maintenant sept joutes d'affilée sans défaite.

SOMMAIRE

Première période
1—Montréal; Béliveau (Harvey, Geoffrion) 1.51
Punitions: Flaman 0.55, Leclair 6.31, Olmstead 10.45.
Deuxième période
2—Montréal; Béliveau (Geoffrion, Olmstead) 3.31
3—Montréal; Mosdell (St-Laurent, Mackay) 18.50
Punitions: Geoffrion 11.40, Chevrefils 19.21.
Troisième période
4—Boston; Chevrefils (Bodnar, Flaman) 2.02
5—Montréal; Mackay (Mosdell) 19.15

La Pâtisserie Vaudreuil défend son titre avec succès contre "Oland"

Les champions du Canada aux grosses quilles "LA PATISSERIE VAUDREUIL D'ARVIDA" commandité par M. L.-S. Dostie, propriétaire de la Pâtisserie Vaudreuil, ont défendu avec succès le championnat national aux grosses quilles dimanche dernier, sur les allées du Centre de Récréation d'Arvida en remportant une belle victoire sur l'équipe "Olands" de Jonquière par une marge de 20 points.

La Pâtisserie Vaudreuil a conservé son trophée grâce à une belle performance de la part de Raoul Perron, Johnny Perron et Roméo Lorenson. Roméo s'est distingué avec un simple de 259 et un triple de 616, Johnny a réussi un simple de 235 et un triple de 598 tandis que Raoul obtenait un triple de 572. Pour les perdants J.-J. Thériault s'est distingué en obtenant des simples de 238 et 211 pour le plus haut triple de la rencontre soit 638, Georges Otis a obtenu deux simples de 201 pour un triple de 586.

Résultat de la rencontre:

Pâtisserie Vaudreuil				
R. Lorenson	259	182	175	616
P. Perron	198	183	191	572
D. Delledonne	188	168	182	538
J. Perron	181	235	182	598
A. Reny	190	199	177	536
TOTAL				2860
O'Lands Jonquière				
G. Otis	201	184	201	586
J. Thériault	211	184	238	633
E. Boutilanne	167	170	165	502
R. Harvey	181	165	211	557
P. Harvey	167	192	203	562
TOTAL				2840

La Pâtisserie Vaudreuil défendra le trophée McCallum le 13 mars lorsque le "Timken" de Jonquière rendra visite à l'équipe locale.

Estelle I à Chicoutimi

Mlle Estelle Côté, reine du carnaval de Québec, sera à Chicoutimi dimanche après-midi pour mettre la rondelle au jeu lors de la joute qui opposera les As de la Vieille Capitale et les Saguenéens de Chicoutimi.

Estelle I est une grande sportive. Elle pratique plusieurs sports et s'intéresse grandement à notre sport national en assistant régulièrement aux joutes de son club favori, les As.



ILS REPONDENT A L'APPEL. — L'instructeur Grant Warkick, des V's de Penticton, a lancé un S.O.S. à Jack Taggart, défense, et Jim Middleton, ailier droit, pour remplacer deux joueurs blessés. Ils se joignent immédiatement aux représentants du Canada qui font une lutte honorable aux Russes pour le championnat mondial amateur de hockey. Le match contre la Russie a lieu dimanche.

Howe sort de sa léthargie

Detroit (PC) — Gordie Howe a compté trois buts, en dernière période, pour jouer un rôle de premier plan dans la victoire de 6-1 que les Red Wings de Detroit ont remportée, hier soir, sur les Black Hawks de Chicago. En vertu de cette victoire, les Red Wings sont assurés de ne pas finir plus bas qu'en deuxième place, dans le classement final de la ligue Nationale.

Le prolifique ailier droit des Red Wings, qui n'a jamais fini une saison avec moins de 30 buts.

SOMMAIRE

Première période
1—Détroit; Kelly (Reibel, Howe) 3.44
2—Détroit; Delvecchio (Reibel) 9.05
3—Chicago; Toppazzini (L. Wilson, Stanley) 12.57
Punitions: Hollingsworth 8.28, Mickoski, 16.54, Pavelich 20.00.
Deuxième période
4—Détroit; Delvecchio (Kelly, Bonin) 16.03
Punitions: Hollingworth 7.44, Dineen 12.21.
Troisième période
5—Détroit; Howe 6.52
6—Détroit; Howe (Kelly, Pronovost) 13.30
7—Détroit; Howe (Kelly) 17.38
Punitions: Skov 10.01, McIntyre 2, Leswick et Pavelich 11.46.

Classement

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadien	62	38	15	9	211	134	85
Détroit	63	35	17	11	171	128	81
Toronto	63	23	20	20	135	119	66
Boston	63	21	22	20	145	169	62
N.-York	63	14	32	17	134	192	45
Chicago	62	11	36	15	143	208	37

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	54	34	17	3	195	119	69
Québec	54	28	24	2	185	185	59
Royal	56	28	24	4	217	185	59
Chicoutimi	53	23	27	3	173	199	49
Valleyfield	56	20	34	12	156	220	41

TOURNOI MONDIAL DE HOCKEY

Krefeld PC — Menottés et réduits à l'impuissance pendant plus de la moitié de la partie, les Vs de Penticton ont compté trois buts en quatre minutes pour blanchir, hier soir, la Suède au compte de 3-0 et enregistrer leur sixième victoire consécutive depuis le début du tournois pour le championnat mondial de hockey.

Jouant au Rheinland-Halle de Krefeld, devant une foule de 7,000 personnes, la capacité de l'aréna, la jeune équipe suédoise a affiché une superbe tenue jusque vers le milieu de la deuxième période, alors que Hal Tarala a compté le premier but des Canadiens, à 11.33. Jack McIntyre et Grant Warwick ont eu tôt fait d'imiter Tarala, et les V's ont pris les choses aisément dans le dernier vingt.

LES RUSSES BATTENT L'ALLEMAGNE

Les Russes, jouant sans leur meilleur joueur, Vsevolod Bobrod, le capitaine de l'équipe, ont facilement disposé de l'Allemagne au compte de 5-1. Le capitaine des Russes s'était accordé une journée de congé pour assister à la joute entre le Canada et la Suède. Pour les Russes, cette victoire était également leur sixième d'affilée. Ils partagent toujours la première place du classement avec les Canadiens. Les victoires remportées hier par la Russie et le Canada ne laissent plus de doute sur le fait que c'est la joute de dimanche soir, entre ces deux équipes, qui décidera du championnat mondial. C'est la Russie qui défend le championnat, l'ayant remporté l'an dernier, aux dépens d'une équipe canadienne.

MATCH NUL

Les Etats-Unis et la Tchécoslovaquie se sont disputé, hier, une orageuse partie nulle de 4-4. Les Tchèques ont violemment protesté contre le but qui a permis aux Américains d'égaliser le pointage. Cette joute nulle laisse les Tchèques et les Américains sur un pied d'égalité, en troisième place. Dans une joute disputée hier après-midi, à Cologne, La Pologne a remporté sa 2e victoire d'affilée en disposant de la Finlande au compte de 6-3. Les Finlandais ont perdu toutes leurs six joutes disputées depuis le commencement du tournoi.

UNE PARTIE PROPRE

La partie Canada-Suède a été "propre" et scientifique, très intéressante à surveiller.

"Ces Suédois forment la meilleure équipe qu'il nous ait été donné de rencontrer depuis le début du tournoi," a déclaré l'instructeur Grant Warwick, après la partie. "Nous avons compté nos trois buts en quatre minutes, et nous en avions assez. Nous avons pris les choses aisément ,dans la dernière période."

Jack Taggart, un joueur de défense, et Jim Middleton, un joueur d'avant, tous deux arrivés du Canada par avion, au cours de l'après-midi, ont joué, hier soir, leur première partie pour les Vs. Ils ont très bien joué. Taggart a ajouté de la force à la défense où il s'est avéré un as du "poke-checking".

3e BLANCHISSAGE

Pour Ivan McLelland, le gardien de buts des Vs, c'était son troisième blanchissage du tournoi. Il n'a été déjoué qu'une fois dans les quatre dernière joute disputées par le Canada. Depuis le début du tournoi, qui remonte maintenant à vendredi dernier, McLellan n'a alloué que cinq buts à l'adversaire. Il est à la tête de tous les gardiens de buts avec l'imposante moyenne défense de .83. McLelland, âgé de 24 ans, est originaire de Timmins, Ontario. Nikolai Putchkov, le gardien de buts de l'équipe russe, n'est cependant pas trop éloigné de McLelland, dans le classement. Le cerbère russe a conservé une moyenne défensive d'un but par partie.

TACHE FACILE

Ce soir, à Cologne, les Canadiens auront la tâche facile alors qu'ils rencontreront l'Allemagne. Ils ne jouent pas samedi, ce qui leur permettra de se reposer avant la partie cruciale de dimanche après-midi, contre la Russie. Cette joute de dimanche commencera à cinq heures de l'après-midi, heure d'Allemagne — —11 h. a.m., heure normale de l'Est. Les Russes rencontrent la Suisse aujourd'hui, puis ont une journée libre, demain.

Le classement après la septième ronde du tournoi:

	G	P	N	BP	BC	Pts
Canada	6	0	0	51	5	12
Russie	6	0	0	32	5	12
Etats-Unis	3	2	1	26	36	7
Tchécoslovaquie	3	2	1	28	18	7
Suède	3	3	0	30	15	6
Pologne	2	2	0	14	22	4
Suisse	1	4	0	8	37	2
Allemagne	1	5	0	19	30	2
Finlande	0	6	0	7	52	0

HIER

Canada 3, Suède 0; Russie 5, Allemagne 1; Etats-Unis 4, Tchécoslovaquie 4, joute nulle; Pologne 6, Finlande3.

AUJOURD'HUI

Canada VS Allemagne, à Cologne;
Etats-Unis VS Pologne, à Dusseldorf;
Russie VS Suisse, à Krefeld

DEMAIN

Tchécoslovaquie VS Pologne, à Krefeld;
Suède VS Etats-Unis, à Dussedorf;
Suisse VS Finlande, à Cologne.

La loi définit le stationnement

En collaboration avec le ministère provincial des Transports, responsable de la sécurité routière, la Ligue de Sécurité de la province de Québec qui, à maintes reprises, dans le passé, a souligné qu'un mauvais stationnement peut être une cause d'accident, rappelle ce passage de la Loi des véhicules automobiles:

"En ce qui concerne les chemins publics en dehors des cités et villes:

a) Un véhicule automobile ne doit pas être placé en stationnement de manière à entraver l'accès d'une propriété, ni près de l'intersection de deux chemins, ni à aucun autre endroit où il pourrait gêner la circulation;

b) Il est interdit de laisser stationner un véhicule automobile sur la partie pavée d'un chemin."

Stan Smrke conduit l'offensive des Saguenéens avec deux buts et une assistance.— Bartlett marque son 25e but. — Power, Gravelle sont les autres compteurs. — Burchell est le meilleur des Montréalais avec deux buts. — A Valleyfield demain soir et à Chicoutimi contre les As dimanche.

Montréal PC — Les Saguenéens de Chicoutimi ont tenu le coup devant un ralliement de troisième période pour s'assurer, hier soir, une victoire de 5-3 sur le Royal de Montréal, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec disputée devant quelque 1,750 personnes.

Cette défaite du Royal a laissé le club montréalais en deuxième place dans le classement, sur un pied d'égalité avec les As de Québec. Ces derniers ne jouaient pas hier soir. Les Saguenéens ont amélioré leurs chances de s'assurer la quatrième place dans le classement final et une placed ans les éliminatoires.

Stan Smrke a été le meilleur compteur des vainqueurs avec deux buts et un assist. Ted Power, Léo Gravelle et Jim Bartlett ont compté les autres buts de Chicoutimi.

Les Saguenéens détenaient une avance de 4-0 après trois minutes de la dernière période, lorsque Skippy Burchell a compté le premier de ses deux buts. Ray Laplante a été l'autre compteur du Royal.

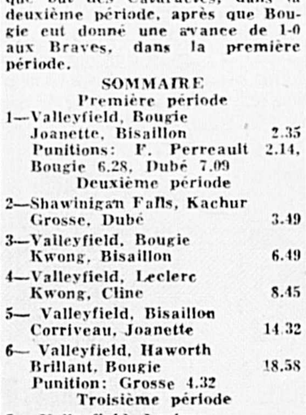
Chicoutimi: buts: Craig, défenses: Glaude, Taillefer, Roy, MacNab, avants: S. Smrke, Bartlett, Locas, Léger, L. Smrke, Topoll, Gravelle, Power, Dussault, Sasakomoose, Hicks.

Montréal: buts: Hodge, défenses, Rousseau, Shvetz, Blaine, Bownass, avants: Roche, Harmon, Mazur, Masnick, Tessier, Burchell, Burnett, Denis, Baliuk Dewsbury, Laplante.

Arbitres: Sibby Mundey, Juges de lignes: Jim Slater et Eric Milford.

Sommaire

Première période:
1: Chicoutimi; S. Smrke (MacNab) 15.05
2: Chicoutimi; Power (L. Smrke et Glaude) 15.38
Punitions: Roy 8.25
Deuxième période:
3: Chicoutimi; Gravelle (S. Smrke) 6.36
4: Chicoutimi; Bartlett (L. Smrke et Glaude) 14.01
Punitions: Bownass 14.13
Topoll 16.06



... deux buts, 1 assistance

Troisième période:
5: Montréal; Burchell (Burnett et Shvetz 3.10
6: Chicoutimi; S. Smrke (Gravelle) 4.51
7: Montréal; Laplante (Burchell) 9.11
8: Montréal; Burchell (Shvetz et Rousseau) 12.21
Punitions:
Topoll 10.54
Shvetz 13.84
Power 17.20
Rousseau 18.38
Blaine mauvaise conduite 14.01

Arrêts				
Craig:	10	4	13	27
Hodge:	7	12	12	31

Valleyfield écrase les Cataractes par 6 à 1

Valleyfield (PC) — Les Braves de Valleyfield, détenteurs de la dernière place du classement de leur circuit, ont causé une formidable surprise en remportant, hier soir, une victoire de 6-1 sur les Cataractes de Shawinigan Falls, détenteurs de la première place de la ligue professionnelle du Québec. La joute a été disputée devant quelque 1,200 personnes.

Andy Payette, le gardien de buts des Braves, a été la grande vedette de son club. Il a bloqué 29 lancers, dont quelques uns alors qu'il se trouvait seul devant l'adversaire. Bob Perreault a effectué 29 lancers dans la cage des Cats. Georges Bougie et Rollie Leclerc ont compté chacun deux fois pour les Braves. Les autres buts de ces derniers ont été enregistrés par Jean-Paul Bisaillon et Gordie Haworth. Larry Kwong a obtenu trois assists.

Eddie Kachur a compté l'unique but des Cataractes, dans la deuxième période, après que Bougie eut donné une avance de 1-0 aux Braves, dans la première période.

SOMMAIRE

Première période
1—Valleyfield, Bougie Joanette, Bisaillon 2.35
Punitions: F. Perreault 2.14, Bougie 6.28, Dubé 7.09
Deuxième période
2—Shawinigan Falls, Kachur Grosse, Dubé 3.49
3—Valleyfield, Bougie Kwong, Bisaillon 6.49
4—Valleyfield, Leclerc Kwong, Cline 8.45
5— Valleyfield, Bisaillon Corriveau, Joanette 14.32
6— Valleyfield, Haworth Brillant, Bougie 18.58
Punition: Grosse 4.32
Troisième période
7— Valleyfield, Leclerc Kwong, Cline 1.47
Aucune punition.
Arrêts:

R. Perreault	3	10	6 — 19
Payette	6	10	13 — 29

Le National est éliminé

Les Marquis de Jonquière, sous l'habile direction de Geo.-Emile Archibald, sont passés dans la grande série finale de 4 de 7 contre les Citadins d'Arvida pour le championnat de la ligue Junior "B" du Saguenay-Lac St-Jean. La première joute débutera dimanche à Arvida.

J.-P. Bouchard et René Saulnier ont été les artisans de la belle victoire de 10-3 sur le National en marquant trois buts chacun. B. Beland s'est aussi illustré en comptant à deux reprises.

Gagné, Guérin et Martel furent les pointeurs des perdants.

Tout près de 900 personnes ont assisté à cette intéressante rencontre dénuée de rudesse et très rapide.

On favorise les Citadins pour remporter les grands honneurs de la finale, mais les Marquis ont prouvé au cours de la cédule régulière qu'ils avaient le numéro des Arvidiens et qu'ils peuvent les surprendre.

Un "berceauthon" national à l'expo industrielle de Jonquière en mai prochain

L'Exposition industrielle de Jonquière, organisée sous les auspices du Jeune Commerce de cette ville aura lieu cette année du 23 au 29 mai prochain au Palais des Sports de Jonquière. On sait que cet événement commercial attire des foules records chaque année. Outre des nombreuses attractions qui y sont présentées et des nombreux kiosques où s'étalent les meilleurs produits de chez-nous, l'Exposition de Jonquière aura un cachet tout à fait particulier.

En effet, M. Georges-André Caron, président de l'Exposition et publiciste du Jeune Commerce nous communiquait hier, qu'un "berceauthon" national sera organisé outre des attractions habituelles. Les douze premiers concurrents qui auront établi des records dans ce genre de sport unique pourront participer à ce marathon qui suscitera sans aucun doute un intérêt sans précédent. Le gagnant de ce grand concours sera déclaré comme le champion berceur au monde. Si l'on en juge par les "berceauthon" qui s'organisent dans plusieurs villes, ce titre est fort convoité par plusieurs concurrents.

Les organisateurs de l'Exposition invitent tous les intéressés qui veulent prendre part à cette compétition de bien vouloir communiquer avec les responsables de ce grand événement sportif. On invitera également les meilleurs berceurs des autres villes du Canada afin d'en déterminer définitivement un champion.

APARTES

AL ARBOUR, joueur de défenses desAs, serait prêt à faire le grand saut dans la Nationale, d'après certains experts de la ligue du Québec. On ajoute que son style ressemble beaucoup à celui de Doug Harvey.

—ooo—

Il est à peu près certain que les Saguenéens ne pourront avoir les services d'EMILE "The Cat" FRANCIS pour les séries éliminatoires. Les Barons de Cleveland sont actuellement en troisième place de l'Américaine et seront vraisemblablement dans les détails.

—ooo—

Mais il y a JOHNNY BOWER, des Canucks de Vancouver, qui peut bien terminer la saison sans prendre part aux joutes de fin de saison. Les Canucks sont à l'avant-dernière place du classement de la ligue de l'Ouest.

—ooo—

Il ne serait pas surprenant de voir TERRY REARDON perdre son poste de gérant des Reds de Providence à la fin de la présente saison. L'ancien numéro 7 des Bruins de Boston n'a pas fait de merveilles cet hiver. Ses Reds trainent la queue du classement.

—ooo—

La lecture est un passe-temps favori de beaucoup de hockeyeurs Et ils semblent tous avoir un faible pour les histoires de MICKEY SPILLANE *qui se spécialise* dans le genre de détectives.

—ooo—

BILL EZINICKI s'en est pris tout particulièrement aux joueurs de son ancienne équipe, les Leafs de Toronto, pour rappeler aux amateurs ses coups d'épaule des anciens beaux jours. Il en a bousculé quatre assez rudement, mais ce sont Nesterenko et Migay qui furent la cible du méchant Bill.

—ooo—

Aujourd'hui, il ne reste plus que six joueurs actifs dans la ligue Nationale de la saison 1941-42. Ils sont Ken Mosdell, Harry Watson, Butch Bouchard, Bob Goldham, Bill Mosienko et . . . Jim Henry.

—ooo—

GORDIE HOWE connaît présentement la pire léthargie de sa carrière. Il n'a compté que 4 fois en 17 parties.

—ooo—

La fracture au poignet de Jean-Guy GENDRON a coûté la somme de $10,000 aux Reds de Providence. S'était le montant d'un échange tout bâclé qui envoyait Gendron aux Canadiens de Montréal. En plus, les Reds recevaient immédiatement 3 joueurs, et trois autres à la fin de la saison.

Toronto (PC) — Il restait moins de deux minutes de jeu dans la partie de samedi soir à Toronto, lorsque Ted Kennedy, valeureux joueur de centre, a compté le but qui a permis aux Maple Leafs de faire partie nulle de 1-1 avec les Red Wings de Détroit. Cette joute de la ligue Nationale a été disputée devant 13,284 personnes.

Philadelphie (PA) — Une série d'ententes individuelles entre les équipes professionnelles de football du Canada et celles de la ligue Nationale des Etats-Unis mettra éventuellement fin à la guerre que se livrent actuellement les équipes de ces deux circuits, a prédit hier le commissaire Bert Bell, de la ligue Nationale.

COLISEE DE CHICOUTIMI
HOCKEY PROFESSIONNEL
DIMANCHE
6 MARS
à
2 h. 30
As de Québec
VS
Chicoutimi
COLISEE DE CHICOUTIMI

LE CARNAVAL EST FINI... MAIS



LE CARNAVAL DES BAS PRIX

continue de battre la marche. Des spéciaux vous sont offerts à des prix très bas parce qu'en transigeant directement avec le manufacturier vous évitez les frais d'un intermédiaire.

Choisissez votre fourrure préférée au prix que vous aimez payer.

ROLAND ROY, président

Ateliers de Fourrure Ltée
GAGNON FRERES

406 EST, RACINE - 252 RIVERIN - CHICOUTIMI - TEL. 4-1501 Loc. 4-6

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

La meilleure valeur sur le marché



COMFORT TABAC À PIPE
SUPÉRIEUR PAR SON ARÔME ET SA SAVEUR
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHE LIMITÉE